



PLAN D'ÉTUDES

DE LA FORMATION DE CHASSE BERNOISE



Objectifs et contenus d'apprentissage pour les candidats chasseurs, les instructeurs et les experts des examens

Berner Jägerverband BEJV / Fédération des chasseurs bernois
Ausbildungskommission / Commission pour la formation

3e édition 2025. Tous droits réservés.

© 2025 Berner Jägerverband BEJV / Fédération des chasseurs bernois FCB
Secrétariat de la FCB, Bernfeldweg 64, 3303 Jegenstorf
gsbejv@gmx.ch, www.bernerjagd.ch

Rédaction: Daniel Wieland, Fédération des chasseurs bernois FCB

Contributeurs: Bruno Aebi, Alain Batzli, Marc Beuchat, Lucien Blaser, Herbert Blum, Alfred Bohren, Simon Capt, Sven Dasen, Beat Fahrni, Hansrudolf Karlen, Florian Koelliker, Christian Kropf, Pedro Kuhn, Urs Kühni, Beatrix Rechner, Rudolf Rohrbach, Peter Schlup, Rolf Schneeberger, Martin Stettler, Philippe Stoll, Walter Stoller, Günter Stulz, Daniel Trchsel, Urs Tschirren, Sabine Vollenhals, Daniel Wieland, Alfred Wittwer, Hans-Ulrich Wittwer, Rudolf Zbinden, Simon Ineichen, Michael Burkhard

Traduction: Brigitte Durindel Streit, Berne

Avec le soutien de Claude Wenger, Fritz Schluemp, Gaston Poyet

Photos: www.naturpix.ch, Daniel Wieland

Conception, relecture et impression: Haller + Jenzer AG, Druck- und Medienzentrum, 3400 Burgdorf

Dans le présent document, les expressions au masculin s'appliquent indifféremment aux femmes, aux hommes et aux personnes diverses/non binaires. Il n'est pas fait usage de la double désignation par souci de lisibilité.

SOMMAIRE

01 DROIT DE LA CHASSE

<u>1.1</u>	<u>Thèmes généraux en droit de la chasse</u>	<u>7</u>
<u>1.2</u>	<u>Loi sur la chasse LChP</u>	<u>7</u>
<u>1.3</u>	<u>Ordonnance sur la chasse OChP</u>	<u>9</u>
<u>1.4</u>	<u>Ordonnance concernant les districts francs fédéraux ODF</u>	<u>9</u>
<u>1.5</u>	<u>Ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale OROEM</u>	<u>10</u>
<u>1.6</u>	<u>Loi sur la chasse et la protection de la faune sauvage LCh</u>	<u>10</u>
<u>1.7</u>	<u>Ordonnance sur la chasse OCh</u>	<u>13</u>
<u>1.8</u>	<u>Ordonnance de Direction sur la chasse ODCh</u>	<u>16</u>
<u>1.9</u>	<u>Ordonnance sur la protection de la faune sauvage OPFS</u>	<u>18</u>
<u>1.10</u>	<u>Règlement de chasse RCh</u>	<u>19</u>

02 CHASSE ET PRATIQUE DE LA CHASSE

<u>2.1</u>	<u>Généralités</u>	<u>21</u>
<u>2.2</u>	<u>Code d'honneur, éthique de la chasse</u>	<u>21</u>
<u>2.3</u>	<u>Tir à l'arme rayée</u>	<u>22</u>
<u>2.4</u>	<u>Tir à l'arme lisse – tir à grenaille</u>	<u>23</u>
<u>2.5</u>	<u>Pratique de la chasse</u>	<u>24</u>
<u>2.6</u>	<u>Hygiène de la venaison</u>	<u>26</u>

03 PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE ET CONNAISSANCE DE LA NATURE

<u>3.1</u>	<u>Activités de protection</u>	<u>29</u>
<u>3.2</u>	<u>Connaissance de la nature (connaissance des espèces)</u>	<u>30</u>
<u>3.3</u>	<u>Milieus naturels</u>	<u>33</u>
<u>3.4</u>	<u>Loi sur la protection de la nature / Ordonnance sur la protection de la nature</u>	<u>35</u>

04 CHIENS DE CHASSE

<u>4.1</u>	<u>Domestication</u>	<u>37</u>
<u>4.2</u>	<u>Les chiens de chasse en Suisse</u>	<u>37</u>
<u>4.3</u>	<u>Apparence, constitution, organes sensoriels importants, caractère</u>	<u>38</u>
<u>4.4</u>	<u>Achat d'un chien</u>	<u>39</u>
<u>4.5</u>	<u>Reproduction et élevage</u>	<u>40</u>
<u>4.6</u>	<u>Détention des chiens</u>	<u>40</u>
<u>4.7</u>	<u>Éducation et formation</u>	<u>41</u>
<u>4.8</u>	<u>Organisation de recherche</u>	<u>42</u>

05 CONNAISSANCE DU GIBIER

5.1 Notions élémentaires / Connaissances de base	44
5.2 Gibier à poil	45
5.3 Gibier à plumes	46

06 ARMES, MUNITION ET OPTIQUE

6.1 Connaissance des armes	49
6.2 Munition	52
6.3 Droit sur les armes	54

MODULES

Cours de base sécurité	58
Protection de la faune sauvage	62
Formation de base au tir	65
Chiens de chasse	68
Pratique de la chasse	73

THÈMES PRINCIPAUX

Hygiène de la venaison	78
Agriculture, sylviculture, écologie de la faune sauvage	80
Traditions et coutumes de la chasse	82

PIRSCH

Parcours de tir de chasse axé sur la pratique en terrain ouvert	84
---	----

INSTRUCTION PRATIQUE

Protection de la faune sauvage	87
Formation des chiens de chasse	88
Tir de chasse	88
Accompagnement de chasse	89

AVANT-PROPOS

« ... Être dehors, dans la nature, à l'air libre ... », autant de raisons qui peuvent motiver à apprendre le métier de chasseur aujourd'hui et à vouloir le pratiquer dès demain. Mais est-ce encore suffisant ? Les chasseurs devraient par exemple se distinguer par leur capacité à connaître et reconnaître toutes les interactions dans la nature, à savoir regarder derrière les choses et à pouvoir les désigner par leur nom. Nous encourageons et maintenons la chasse dans le canton de Berne et vérifions constamment la qualité de la formation pour l'adapter si nécessaire.

La révision et la transposition de l'ancien « Programme-cadre de la formation des candidats chasseurs bernois » en l'actuel « Plan d'études de la formation de chasse bernoise » ont permis à la commission pour la formation, à la commission d'examen et aux experts du domaine de contribuer conjointement à formuler les contenus et objectifs pédagogiques de l'apprentissage, tout en s'appuyant sur le manuel « Chasser en Suisse » et en tenant compte des particularités de la chasse bernoise.

Les contenus et objectifs pédagogiques clairement formulés permettent aux candidats chasseurs d'organiser, assimiler et approfondir les différentes thématiques. Le plan d'études donne aux experts de la formation et des examens une idée des principes à appliquer dans la formation (sans aucune prétention d'exhaustivité).

La décision de suivre la formation de chasse bernoise est aussi une décision en faveur d'un apprentissage intensif et intéressant. Les contenus théoriques et pratiques se complètent pour arriver à un objectif: *une fois la formation achevée et réussie, les participants ont acquis les compétences pour pouvoir dès lors exercer la chasse de manière autonome, dans les règles de l'art et dans le respect des principes cynégétiques.*

Chers candidats chasseurs, en plus de votre conception personnelle, le présent plan d'études vous accompagnera sur cette voie.

Daniel Wieland

Président de la commission formation
Fédération des chasseurs bernois FCB



01

DROIT DE LA CHASSE

Objectifs pédagogiques généraux

Le candidat chasseur

- connaît le système juridique de la chasse et ses liens entre la Confédération et le canton de Berne,
- connaît l'objectif de la législation sur la chasse à l'échelon fédéral et à l'échelon cantonal bernois,
- connaît le système et les conditions du droit de chasse et de l'autorisation de chasse,
- connaît les principaux objectifs de la loi fédérale et de la loi cantonale de l'exercice de la chasse, tout comme les restrictions.

Droit de la chasse

1.1 Thèmes généraux en droit de la chasse		
1.1.1 Liens entre Confédération et canton		
1.1.1.1	Objectif pédagogique Système du droit de la chasse Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le système du droit de la chasse et ses liens avec la Confédération et le canton de Berne.	Documents de formation
1.1.1.2	Objectif pédagogique Système des lois et ordonnances Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le système des lois et ordonnances et les liens entre elles.	Documents de formation
1.1.2 Administration cantonale et Fédération des chasseurs bernois FCB		
1.1.2.1	Objectif pédagogique Structure de l'administration Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la structure de l'administration cantonale dans le domaine de la chasse.	Documents de formation
1.1.2.2	Objectif pédagogique Structure de la FCB Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la structure de la Fédération des chasseurs bernois FCB.	Documents de formation
1.1.2.3	Objectif pédagogique Liens entre l'administration et la FCB Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les liens entre l'administration cantonale et la FCB.	Documents de formation
1.2 Loi sur la chasse LChP		
1.2.1 But et champ d'application		
1.2.1.1	Objectif pédagogique But Être capable de citer tous les points qui constituent le but de la loi.	LCHP art. 1
1.2.2 Chasse		
1.2.2.1	Objectif pédagogique Principes Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons.	LCHP art. 3
1.2.2.2	Objectif pédagogique Autorisation de chasser Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le système régissant l'octroi des autorisations de chasser entre la Confédération et les cantons.	LCHP art. 4
1.2.2.3	Objectif pédagogique Espèces pouvant être chassées et périodes de protection Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le système des périodes de protection et de chasse, plus précisément des espèces pouvant être chassées, et la répartition des compétences entre le canton et la Confédération.	LCHP art. 5

1.2.3 Protection

1.2.3.1 Objectif pédagogique

Protection des espèces

Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le système de protection des espèces et ce qu'il signifie concrètement.

LCHP | art. 7

1.2.4 Dommages causés par la faune sauvage

1.2.4.1 Objectif pédagogique

Prévention des dommages causés par la faune sauvage

Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la maîtrise des dommages causés par la faune sauvage.

LCHP | art. 12

1.2.4.2 Objectif pédagogique

Indemnisation des dégâts causés par la faune sauvage

Être capable d'expliquer dans les grandes lignes l'indemnisation des dégâts causés par la faune sauvage.

LCHP | art. 13,

1.2.5 Responsabilité et assurances

1.2.5.1 Objectif pédagogique

Responsabilité

Être capable d'expliquer en détail la responsabilité des dommages causés lors de la pratique de la chasse.

LCHP | art. 15

1.2.5.2 Objectif pédagogique

Assurance

Être capable d'expliquer en détail l'assurance-responsabilité civile de la chasse.

LCHP | art. 16

1.2.6 Dispositions pénales

1.2.6.1 Objectif pédagogique

Délits

Être capable de citer tous les délits.

LCHP | art. 17

1.2.6.2 Objectif pédagogique

Contraventions

Être capable de citer toutes les contraventions.

LCHP | art. 18

1.2.6.3 Objectif pédagogique

Retrait de l'autorisation de chasser

Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le retrait et le refus de l'autorisation de chasser.

LCHP | art. 20

1.3 Ordonnance sur la chasse OChP

1.3.1 Chasse		
1.3.1.1 Moyens et engins interdits dans l'exercice de la chasse	Objectif pédagogique Être capable de citer tous les moyens et engins interdits dans l'exercice de la chasse.	OChP art. 2
1.3.2 Protection		
1.3.2.1 Régulation de populations d'espèces protégées	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les conditions à remplir pour pouvoir réguler les populations d'espèces protégées.	OChP art. 4
1.3.2.3 Naturalisation	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la naturalisation d'animaux protégés.	OChP art. 5 al. 1 und 2
1.3.4 Responsabilité		
1.3.4.1 Montant de la couverture	Objectif pédagogique Connaître le montant minimal de la couverture de l'assurance-responsabilité civile.	OChP art. 14

1.4 Ordonnance concernant les districts francs fédéraux ODF

1.4.1 Districts francs fédéraux		
1.4.1.1 But	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes l'article définissant le but de l'ordonnance.	ODF art. 1
1.4.1.2 Comportement	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer les principales règles à respecter dans les districts francs fédéraux.	ODF art. 5
1.4.2 Mesures cynégétiques		
1.4.2.1 Régulation des populations	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le système de régulation des populations dans les districts francs.	ODF art. 9
1.4.3 Districts francs bernois		
1.4.3.1 Districts francs	Objectif pédagogique Être capable de citer tous les districts francs bernois.	ODF Annexe 1

1.5 Ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale OROEM

1.5.1 Ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale

1.5.1.1	Objectif pédagogique	OROEM art. 1
But	Être capable d'expliquer en détail le but de l'ordonnance.	

1.5.1.2	Objectif pédagogique	OROEM art. 2
Désignation.	Savoir qu'il existe une annexe contenant la liste des réserves et être capable de l'expliquer dans ses grandes lignes.	

1.5.2 Protection de la diversité des espèces et des biotopes

1.5.2.1	Objectif pédagogique	OROEM art. 5, al. 1 lit. a – d
Protection des espèces	Être capable de citer les dispositions contenues à l'alinéa 1, lettres a à d, et d'expliquer dans les grandes lignes les autres dispositions.	

1.5.3 Dommages causés par la faune sauvage

1.5.3.1	Objectif pédagogique	OROEM art. 8
Prévention des dommages causés par la faune sauvage	Savoir qu'il peut y avoir des mesures de prévention et être capable de les expliquer dans les grandes lignes.	

1.5.4 Réserves d'importance internationale et d'importance nationale

1.5.4.1	Objectif pédagogique	OROEM Annexe 1
Réserves bernoises	Être capable de citer toutes les réserves bernoises d'importance internationale et d'importance nationale.	

1.6 Loi sur la chasse et la protection de la faune sauvage LCh

1.6.1 Dispositions générales

1.6.1.1	Objectif pédagogique	LCH art. 1
But	Être capable de citer tous les points de l'article premier définissant le but de la loi.	

1.6.1.2	Objectif pédagogique	LCH art. 2
Fonctions de la chasse	Être capable d'expliquer en détail les fonctions de la chasse.	

1.6.2 Planification de la chasse

1.6.2.1	Objectif pédagogique	LCH art. 3
Planification de la chasse	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la planification de la chasse.	

1.6.3 Droit de chasse

1.6.3.1	Objectif pédagogique	LCH art. 4
Système de chasse	Être capable d'expliquer en détail le système de chasse bernois par rapport aux autres systèmes de Suisse.	

1.6.3.2	Objectif pédagogique	LCH art. 5
Droit de chasse	Expliquer en détail le système de chasse et la différence entre droit de chasse et autorisation de chasse.	
1.6.3.3	Objectif pédagogique	LCH art. 6
Conditions personnelles	Être capable de citer toutes les conditions personnelles à remplir.	
1.6.4	Autorisations de chasse	
1.6.4.1	Objectif pédagogique	LCH art. 7
Patentes	Être capable d'expliquer en détail tous les types de patentes, leur système et leurs liens.	
1.6.4.2	Objectif pédagogique	LCH art.8
Patentes supplémentaires	Être capable d'expliquer en détail les patentes supplémentaires.	
1.6.4.3	Objectif pédagogique	LCH art. 9
Cartes d'invitation	Être capable d'expliquer en détail les cartes d'invitation.	
1.6.4.4	Objectif pédagogique	LCH art. 10
Autorisations spéciales	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les autorisations spéciales.	
1.6.5	Taxes régaliennes et émoluments	
1.6.5.1	Objectif pédagogique	LCH art. 11
Taxes régaliennes	Être capable de citer quelques exemples, y compris les cartes d'invitation, et d'expliquer les taxes régaliennes pour les personnes non domiciliées dans le canton de Berne.	
1.6.5.2	Objectif pédagogique	LCH art. 13
Suppléments	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les suppléments pour dommages causés par la faune sauvage et pour les mesures de protection.	
1.6.6	Exercice de la chasse	
1.6.6.1	Objectif pédagogique	LCH art. 14
Éthique de la chasse	Être capable d'expliquer en détail l'éthique de la chasse.	
1.6.6.2	Objectif pédagogique	LCH art. 15
Restrictions de chasse	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les restrictions de chasse.	
1.6.6.3	Objectif pédagogique	LCH art. 16
Utilisation de chiens	Être capable d'expliquer en détail l'utilisation de chiens.	
1.6.6.4	Objectif pédagogique	LCH art. 17
Utilisation de moyen de transport	Être capable d'expliquer en détail l'utilisation de moyens de transport.	

1.6.6.5	Objectif pédagogique	LCH art. 18
Aide à la chasse	Être capable d'expliquer en détail l'aide à la chasse.	
1.6.6.6	Objectif pédagogique	LCH art. 19
Contrôle du gibier tiré	Être capable d'expliquer en détail le contrôle du gibier tiré, à savoir structure, données à inscrire, validité et délai d'envoi.	
1.6.7	Protection	
1.6.7.1	Objectif pédagogique	LCH art. 20
Protection	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la protection des biotopes et leur mise en réseau.	
1.6.8	Subventions cantonales et financements spéciaux	
1.6.8.1	Objectif pédagogique	LCH art. 22
Subventions	Être capable d'expliquer les subventions dans les grandes lignes.	
1.6.8.2	Objectif pédagogique	LCH art. 24
Fonds pour les dommages causés par la faune sauvage	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le fonds pour les dommages causés par la faune sauvage.	
1.6.8.3	Objectif pédagogique	LCH art. 25
Caisse pour la protection de la faune sauvage	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la Caisse pour la protection de la faune sauvage.	
1.6.9	Exécution et voies de droit	
1.6.9.1	Objectif pédagogique	LCH art. 27
Surveillance	Être capable d'expliquer la surveillance en détail.	
1.6.9.2	Objectif pédagogique	LCH art. 29
Commission de la chasse et de la protection de la faune sauvage	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la Commission de la chasse et de la protection de la faune sauvage.	
1.6.9.3	Objectif pédagogique	LCH art. 30
Voies de droit	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les possibilités de recours.	
1.6.10	Sanctions	
1.6.10.1	Objectif pédagogique	LCH art. 31
Contraventions	Être capable de citer toutes les contraventions.	
1.6.10.2	Objectif pédagogique	LCH art. 32
Tirs par méprise	Être capable d'expliquer en détail les tirs par méprise.	
1.6.10.3	Objectif pédagogique	LCH art. 33
Mesures administrative	Être capable d'expliquer en détail les mesures administratives.	

1.7 Ordonnance sur la chasse OCh		
1.7.1 Planification de la chasse		
1.7.1.1 Zones de gestion du gibier	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail ce qu'est une zone de gestion du gibier.	OCh art. 1
1.7.1.2 Espèces animales concernées par la planification de la chasse	Objectif pédagogique Être capable de citer toutes les espèces animales concernées par la planification de la chasse.	OCh art. 2
1.7.1.3 Bases de la planification de la chasse	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la planification de la chasse.	OCh art. 3
1.7.1.4 Exécution de la planification de la chasse	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes l'exécution de la planification de la chasse.	OCh art. 4
1.7.1.5 Information	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le mandat d'information.	OCh art. 5
1.7.2 Droit de chasse		
1.7.2.1 Reconnaissance d'examens de chasse	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail la reconnaissance des examens de chasse des cantons ainsi que des examens étrangers.	OCh art. 6
1.7.2.2 Autorisations spéciales	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les autorisations spéciales.	OCh art. 7
1.7.2.3 Mesures de défense personnelle autorisées	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail les mesures de défense personnelle autorisées.	OCh art. 8
1.7.2.4 Mesures de défense personnelle interdites	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail les mesures de défense personnelle interdites.	OCh art. 9
1.7.3 Exercice de la chasse		
1.7.3.1 Espèces animales pouvant être chassées, périodes de chasse et jours de relâche	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le système des espèces animales pouvant être chassées, les périodes de chasse et les jours de relâche.	OCh art. 10

1.7.3.2	Objectif pédagogique	OCh art. 11
Protection, tirs par méprise	Être capable d'expliquer en détail la protection des femelles en lactation et les tirs par méprise.	
1.7.3.3	Objectif pédagogique	OCh art. 12
Éthique de la chasse	Être capable de citer toutes les infractions aux règles de l'éthique de la chasse.	
1.7.3.4	Objectif pédagogique	OCh art. 13
Restrictions de temps	Être capable de citer tous les jours de fête et de relâche.	
1.7.3.5	Objectif pédagogique	OCh art. 14
Heures de tir	Être capable d'expliquer en détail les heures de tir.	
1.7.3.6	Objectif pédagogique	OCh art. 15
Restrictions de lieu	Être capable de citer tous les lieux où la chasse est interdite.	
1.7.3.7	Objectif pédagogique	OCh art. 16
Exceptions	Être capable de citer toutes les exceptions aux restrictions de temps et de lieu.	
1.7.3.8	Objectif pédagogique	OCh art. 16a
Restrictions de chasse au terrier	Être capable de citer toutes les conditions régissant la chasse au terrier.	
1.7.3.9	Objectif pédagogique	OCh art. 17
Chiens impropres à la chasse	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes l'interdiction de chiens impropres à la chasse.	
1.7.4	Utilisation d'armes, munitions et trappes	
1.7.4.1	Objectif pédagogique	OCh art. 17a
Sûreté du tir	Être capable d'expliquer en détail le contrôle de la sûreté du tir.	
1.7.4.2	Objectif pédagogique	OCh art. 18
Distances de tir	Être capable de citer toutes les distances maximales de tir.	
1.7.4.3	Objectif pédagogique	OCh art. 19
Port et transport d'armes à feu	Être capable d'expliquer en détail le port et le transport d'armes à feu.	
1.7.4.4	Objectif pédagogique	OCh art. 20
Utilisation de trappes	Être capable d'expliquer en détail l'utilisation de trappes.	

1.7.5 Utilisation de véhicules à moteur

1.7.5.1	Objectif pédagogique	OCh art. 21
Heures de circulation et routes ouvertes aux véhicules	Être capable d'expliquer en détail les périodes et heures de circulation et les routes ouvertes aux véhicules.	

1.7.5.2	Objectif pédagogique	OCh art. 22
Tir à partir d'un véhicule à moteur	Être capable d'expliquer en détail le tir à partir de véhicules et de bateaux.	

1.7.6 Gibier tombé

1.7.6.1	Objectif pédagogique	OCh art. 23
Gibier tombé	Être capable d'expliquer en détail ce qu'est le gibier tombé et ce qu'il faut en faire.	

1.7.7 Aspects financiers

1.7.7.1	Objectif pédagogique	OCh art. 26
Mesures de protection de la faune sauvage	Être capable de citer quelques mesures de protection de la faune sauvage donnant droit à des contributions.	

1.7.7.2	Objectif pédagogique	OCh art. 30
Supplément pour dommages causés par la faune sauvage	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le supplément fixé chaque année pour les dommages causés par la faune sauvage.	

1.7.7.3	Objectif pédagogique	OCh art. 31
Émoluments de tir par méprise	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les émoluments de tir par méprise.	

1.7.7.4	Objectif pédagogique	OCh art. 32
Remboursement de la valeur du gibier	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le remboursement de la valeur du gibier.	

1.7.7.5	Objectif pédagogique	OCh art. 32a
Patente gratuite	Être capable d'expliquer les patentes gratuites.	

1.7.7.6	Objectif pédagogique	OCh art. 33
Remboursement et réduction	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le remboursement et les réductions des émoluments de patente.	

1.7.8 Commission de la chasse et de la protection de la faune sauvage (CCPFS)

1.7.8.1	Objectif pédagogique	OCh art. 34
CCPFS	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la composition et les fonctions de la CCPFS.	

1.7.9 Surveillance volontaire de la chasse

1.7.9.1	Objectif pédagogique	OCh art. 35
Surveillance volontaire de la chasse	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la surveillance volontaire de la chasse.	

1.7.10 Prescriptions d'exécution

1.7.10.1 OCh et ODCh	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la systématique entre l'OCh et l'ODCh.	OCh art. 36
--------------------------------	--	----------------------

1.7.11 Annexes

1.7.11.1 Espèces pouvant être chassées et périodes de chasse	Objectif pédagogique Être capable de citer toutes les espèces pouvant être chassées, les périodes de chasse et les jours de relâche.	OCh Annexe 1
--	--	-----------------------

1.7.11.2 Émoluments pour tirs par méprise	Objectif pédagogique Être capable de citer quelques exemples d'émoluments pour tirs par méprise.	OCh Annexe 2
---	--	-----------------------

1.7.11.3 Remboursement de la valeur du gibier	Objectif pédagogique Être capable de citer quelques exemples de remboursement de la valeur du gibier.	OCh Annexe 3
---	---	-----------------------

1.8 Ordonnance de Direction sur la chasse ODCh

1.8.1 Catégories d'animaux pouvant être chassés

1.8.1.1 Catégories d'animaux pouvant être chassés	Objectif pédagogique Être capable de citer toutes les catégories d'animaux pouvant être chassés.	ODCh art. 1
---	--	----------------------

1.8.2 Délivrance d'autorisations de chasse

1.8.2.1 Demandes de patente	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail le système d'attribution de patentes.	ODCh art. 2, al. 1 bis 3
---------------------------------------	---	-----------------------------------

1.8.2.2 Patentes supplémentaires	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la délivrance de patentes supplémentaires.	ODCh art. 3
--	--	----------------------

1.8.2.3 Cartes d'invitation	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail les cartes d'invitation.	ODCh art. 4
---------------------------------------	--	----------------------

1.8.3 Exercice de la chasse

1.8.3.1 Affût de nuit	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer l'affût de nuit dans ses grandes lignes.	ODCh art. 5
---------------------------------	--	----------------------

1.8.3.2 Groupes de chiens de chasse	Objectif pédagogique Être capable de citer tous les groupes de races de chiens ainsi que les chiens impropres à la chasse.	ODCh art. 6
---	--	----------------------

<p>1.8.3.3 Utilisation et présence de chiens de chasse</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail les conditions à remplir pour utiliser des chiens de chasse.</p>	<p>ODCh art. 7</p>
<p>1.8.3.4 Reprise de chiens de chasse dans des zones caractérisées par une interdiction de chasser</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail la reprise de chiens de chasse dans des zones caractérisées par une interdiction de chasser.</p>	<p>ODCh art. 8</p>
<p>1.8.3.5 Dressage de jeunes chiens de chasse</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail le dressage de jeunes chiens de chasse.</p>	<p>ODCh art. 9</p>
<p>1.8.3.6 Armes de chasse admises</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable de citer toutes les armes de chasse admises.</p>	<p>ODCh art. 10</p>
<p>1.8.3.7 Énergie minimale des cartouches à balle</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable de citer toutes les énergies minimales des cartouches à balle et les espèces animales qui leur correspondent.</p>	<p>ODCh art. 11</p>
<p>1.8.3.8 Cartouches à grenaille</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail les conditions d'utilisation des cartouches à grenaille et le domaine d'utilisation.</p>	<p>ODCh art. 12</p>
<p>1.8.3.9 Places d'appâts</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail le placement d'appâts.</p>	<p>ODCh art. 13</p>
<p>1.8.3.10 Groupes de chasse, invités et tiers</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail la chasse en groupes avec des invités et des tiers.</p>	<p>ODCh art. 14</p>
<p>1.8.3.11 Chasses en société</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les conditions à remplir pour les chasses en société.</p>	<p>ODCh art. 15</p>
<p>1.8.3.12 Prescriptions sur la recherche</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail les prescriptions sur la recherche.</p>	<p>ODCh art. 16</p>
<p>1.8.3.13 Contrôle des animaux tirés, marquage</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail le contrôle des animaux tirés et leur marquage.</p>	<p>ODCh art. 17</p>

<p>1.8.3.14</p> <p>Obligation de présenter les animaux tirés</p>	<p>Objectif pédagogique</p> <p>Être capable d'expliquer en détail l'obligation de présenter les animaux tirés.</p>	<p>ODCh art. 18</p>
<p>1.8.3.15</p> <p>Obligation de d'annoncer les chamois tirés</p>	<p>Objectif pédagogique</p> <p>Être capable d'expliquer en détail l'obligation d'annoncer les chamois tirés.</p>	<p>ODCh art. 18a</p>
<p>1.8.3.16</p> <p>Animaux inutilisables</p>	<p>Objectif pédagogique</p> <p>Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les animaux inutilisables et le remplacement de marques à gibier.</p>	<p>ODCh art. 19</p>
<p>1.8.3.17</p> <p>Zones caractérisées par une interdiction de chasser</p>	<p>Objectif pédagogique</p> <p>Être capable d'expliquer en détail l'interdiction de chasser dans des régions situées en dehors des zones de protection de la faune sauvage.</p>	<p>ODCh art. 21</p>
<p>1.8.3.18</p> <p>Zones caractérisées par une interdiction complète de chasser</p>	<p>Objectif pédagogique</p> <p>Être capable de citer quelques zones où il y a une interdiction complète de chasser.</p>	<p>ODCh Annexe 1</p>

1.9 Ordonnance sur la protection de la faune sauvage OPFS

1.9.1 Obligation générale et information

<p>1.9.1.1</p> <p>Obligation générale</p>	<p>Objectif pédagogique</p> <p>Être capable d'expliquer dans les grandes lignes l'obligation générale de protéger la faune sauvage contre les dérangements.</p>	<p>OPFS art. 1</p>
--	--	-----------------------------

1.9.2 Zone de protection de la faune sauvage

<p>1.9.2.1</p> <p>Notion de zone de protection de la faune sauvage</p>	<p>Objectif pédagogique</p> <p>Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la notion de zone de protection de la faune sauvage.</p>	<p>OPFS art. 2</p>
---	---	-----------------------------

<p>1.9.2.2</p> <p>Mesures</p>	<p>Objectif pédagogique</p> <p>Être capable de citer toutes les mesures de protection contre les dérangements.</p>	<p>OPFS art. 3, al. 1</p>
--------------------------------------	---	------------------------------------

<p>1.9.2.3</p> <p>Limites des zones de protection de la faune sauvage</p>	<p>Objectif pédagogique</p> <p>Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les sources d'information où il est possible de consulter les limites des zones de protection de la faune sauvage.</p>	<p>OPFS art. 4</p>
--	---	-----------------------------

<p>1.9.2.4</p> <p>Tirs</p>	<p>Objectif pédagogique</p> <p>Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la réglementation des tirs.</p>	<p>OPFS art. 5</p>
-----------------------------------	--	-----------------------------

1.9.3 Dérangement de la faune sauvage par des chiens et des chats domestiques sauvages

<p>1.9.3.1 Chiens errants</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer en détail pourquoi il est interdit de laisser les chiens errer dans les zones de protection de la faune sauvage et dans quelles conditions il est possible de le faire.</p>	<p>OPFS art. 7</p>
<p>1.9.3.2 Manifestations cynologiques</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les consignes de l'autorisation obligatoire en cas de manifestation cynologique.</p>	<p>OPFS art. 8, al. 1</p>
<p>1.9.3.3 Tirs de chiens</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer les tirs de chiens dans les grandes lignes.</p>	<p>OPFS art. 9</p>

1.9.4 Annexes

<p>1.9.4.1 Zones cantonales de protection de la faune sauvage et réserves ornithologiques cantonales</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes pourquoi il existe une liste des zones cantonales de protection de la faune sauvage et réserves ornithologiques cantonales.</p>	<p>OPFS Annexe 1</p>
<p>1.9.4.2 Descriptions de zones et de mesures dans les zones cantonales de protection de la faune sauvage</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes pourquoi il existe une liste de toutes les descriptions de zones et de mesures dans les zones cantonales de protection de la faune sauvage.</p>	<p>OPFS Annexe 2</p>

1.10 Règlement de chasse RCh

1.10.1 Dispositions pour la période de chasse

<p>1.10.1.1 Principes</p>	<p>Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le règlement annuel de chasse.</p>	<p>RCh</p>
--------------------------------------	--	-------------------



02

CHASSE ET PRATIQUE DE LA CHASSE

Objectifs pédagogiques généraux

Le candidat chasseur

- connaît les principes de l'éthique cynégétique,
- connaît les chasses traditionnelles et leurs particularités,
- connaît les aspects de la chasse ayant trait à l'écologie et la biologie de la faune sauvage,
- connaît les attentes de la société à l'égard de la chasse,
- connaît les traditions de la chasse et ses coutumes.

Chasse et pratique de la chasse

2.1 Généralités

2.2.2 Histoire de la chasse

- Étapes dans l'évolution de l'acte de chasse
- Responsabilité légale de l'acte de chasse dans la nature
- Attentes auxquelles l'acte de chasse doit répondre dans la société d'aujourd'hui
- Dispositions de sécurité (p. ex. lors du maniement de l'arme à feu) et en particulier aussi notions de protection des animaux
- Connaissances de base sur la faune sauvage et ses habitats

2.1.1.1 Objectif pédagogique

Évolution dans le temps

Être capable d'énoncer et d'expliquer dans les grandes lignes l'évolution de la chasse, les principes de l'éthique cynégétique et les règles à suivre, les attentes auxquelles l'acte de chasse doit répondre ainsi que les principaux habitats de la faune sauvage.

Sources

Chasser en Suisse

2.1.2 Us et coutumes de la chasse et langage des chasseurs

- Jargon des chasseurs
- Langage des chasseurs, p. ex. désignation des parties du corps des espèces d'animaux sauvages

2.1.2.1 Objectif pédagogique

Us et coutumes

Être capable de reconnaître et d'énoncer les us et coutumes de la chasse et les principales notions du langage des chasseurs.

Sources

Heintges

2.2 Code d'honneur, éthique de la chasse

2.2.1 Notions du code d'honneur de la chasse

- Chasseur qui a abattu l'animal
- Petit droit du chasseur
- Trophées

2.2.1.1 Objectif pédagogique

Code d'honneur de la chasse

Être capable d'expliquer et d'énoncer les notions du code d'honneur et de l'éthique de la chasse.

Sources

Heintges

2.2.2 Instruments sonores pour lancer des signaux de chasse

- Instruments sonores de chasse

2.2.2.1 Objectif pédagogique

Instruments sonores

Être capable de reconnaître et de nommer les instruments sonores les plus utilisés à la chasse, à partir d'une image ou de l'objet.

Sources

Heintges

2.2.3 Signaux de chasse et signaux de détresse

- Signaux de détresse

2.2.3.1 Objectif pédagogique

Signaux de détresse

Être capable d'énoncer et d'expliquer les signaux de détresse les plus fréquents.

Sources

Heintges

- 2.2.4 Code des brisées**
- Brisée d'impact (emplacement du gibier lors du coup de feu)
 - Brisée du tireur (emplacement du tireur lors du coup de feu)
 - Brisée de direction de fuite
 - Brisées d'indication sur la voie de fuite
 - Brisée de possession
 - Brisée d'honneur du tireur / sur le chapeau
 - Essences d'arbres pour les signes honorifiques

2.2.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Code des brisées	Être capable de reconnaître et de nommer les brisées, sur photo ou sur modèle.	Heintges

- 2.2.5 Tableaux de chasse**
- Tableau du gros gibier – tableau du petit gibier
 - Rassemblement ordonné des participants à la chasse
 - Annoncer le tableau de chasse et rendre les honneurs au gibier

2.2.5.1	Objectif pédagogique	Sources
Tableaux de chasse	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les règles de présentation des tableaux de chasse.	Heintges

2.3 Tir à l'arme rayée

- 2.3.1 Tir à l'arme rayée**
- Avant et après le tir

2.3.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Coup de feu	Être capable d'expliquer en détail les principes cynégétiques et par ailleurs les zones létales en cas de tir dans la cavité thoracique.	Heintges

- 2.3.2 Principes de tir**
- Point de visée

2.3.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Principes de tir	Être capable d'expliquer clairement les points de visée.	Heintges

- 2.3.3 Réactions au coup de feu**
- Claquement d'impact perceptible
 - Trace de la balle au sol

2.3.3.1	Objectif pédagogique	Sources
Réactions au coup de feu	Être capable d'expliquer clairement les réactions au coup de feu, le bruit d'impact sur le corps du gibier, les traces au sol.	Heintges

2.3.4 Indices et réactions du gibier

- Réaction au coup de feu
- Indices de blessure
 - Sang
 - Poils coupés
 - Poils arrachés
 - Traces laissées par l'animal en fuite

2.3.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Indices	Être capable d'expliquer les réactions de l'animal et d'énoncer les indices de blessure.	Heintges

2.3.5 Zones d'impact

- Coup de feu à l'épaule haut, au défaut de l'épaule, à l'épaule bas
- Coup creux – coup au foie et à la rate
- Coup à l'abdomen – coup aux reins
- Coup aux apophyses (coup à la colonne vertébrale)
- Coup aux membres antérieurs – postérieurs
- Coup à la mâchoire – au boutoir
- Coup dans la masse musculaire et éraflures
- Coups non recommandés

2.3.5.1	Objectif pédagogique	Sources
Zones d'impact	Être capable de citer et d'expliquer les zones d'impact.	Heintges

2.3.6 Recherche du gibier blessé après le coup de feu à l'arme rayée

- Recherche du gibier avec le chien
- Mise à mort de l'animal blessé

2.3.6.1	Objectif pédagogique	Sources
Recherche	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la recherche du gibier blessé.	Heintges

2.4 Tir à l'arme lisse – tir à grenaille

Effet d'un tir à grenaille

2.4.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Tir à la grenaille	Être capable d'expliquer l'effet d'un tir à grenaille.	Heintges

2.4.2 Réactions du gibier

- Ongulés
- Carnassiers
- Rongeurs
- Gibier à plumes

2.4.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Réactions du gibier	Être capable d'expliquer les réactions au coup de feu des différentes espèces.	Heintges

2.4.3 Recherche du gibier après un coup de feu à grenaille

- Particularités chez le renard
- Particularités chez le faisan, la perdrix, la bécasse, les canards
- Mise à mort du petit gibier
- Mise à mort du gibier à plumes

2.4.3.1	Objectif pédagogique	Sources
Recherche du petit gibier et du gibier à plumes	Être capable d'énoncer les particularités de la recherche du petit gibier et du gibier à plumes après le coup de feu et d'expliquer les différentes techniques de mise à mort.	Heintges

2.5 Pratique de la chasse

2.5.1 Principes

Répartition des principaux types de chasse

2.5.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Pratique de la casse	Être capable d'énoncer et d'expliquer les principes de la chasse et l'essentiel de la pratique de la chasse.	Heintges

2.5.2 Chasse active avec chien

- Chasse au chien courant
- Traque
- Chasse à la billebaude
- Chasse au terrier
- Chasse au gibier d'eau
- Quête au chien d'arrêt* (**voir les fondements juridiques*)

2.5.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Battue avec chien	Être capable de citer et d'expliquer les différentes chasses avec le chien et l'essentiel de la pratique de la chasse dans ce cadre.	Heintges

2.5.3 Chasse active sans chien, en groupes

- Battue
 - Battue au chaudron
 - Ligne marchante
- Poussée
 - Règles générales pour la poussée
 - Chasseurs postés

2.5.3.1	Objectif pédagogique	Sources
Battue sans chien	Être capable d'expliquer les types de chasses actives sans chien et la pratique de la chasse dans ce cadre.	Heintges

2.5.4 Chasse à l'approche

- Approche – météo, vent, heure du jour, vêtements, arme, équipement
- Particularités de la chasse à l'approche en fonction des espèces de gibier

2.5.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Chasse à l'approche	Être capable d'expliquer l'essentiel de la chasse à l'approche.	Heintges

2.5.5**Chasse à l'affût**

- Chasse à l'affût
- Dispositifs les plus fréquents
- Affût des ongulés
- Affût coordonné sur plusieurs postes
- Pression de chasse
- Affût du renard
- Affût du blaireau
- Affût de la fouine / martre
- Affût des pigeons ramiers

2.5.5.1	Objectif pédagogique	Sources
Chasse à l'affût	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les principes ainsi que l'essentiel de la planification des chasses de société et des traques.	Heintges

2.5.6**Chasse au gibier d'eau**

- Chasse en plein champ
- Chasse devant soi (quête de la perdrix)
- Broussailler
- Traque au petit gibier (sauf chevreuils)
- Traque aux ongulés
- Traque aux sangliers
- Chasse au chien courant

2.5.6.1	Objectif pédagogique	Sources
Quêtes	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les principes ainsi que l'essentiel de la planification des chasses de société et des traques.	Heintges

2.5.7**Chasse au gibier d'eau**

- Affût aux oiseaux d'eau
- Battue aux oiseaux d'eau
- Recherche de canards (traque)
- Approche des canards

2.5.7.1	Objectif pédagogique	Sources
Chasse au gibier d'eau	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le déroulement et la mise en place d'une chasse au gibier d'eau.	Heintges

- 2.5.8 Chasse à l'appeau**
- Chasse à l'agrainage
 - Chasse au charnier d'appât
 - Appel du renard par imitation de cris (proies ou congénères)
 - Appel du cerf au brame
 - Chasse du chevreuil à l'appeau
 - Chasse du pigeon ramier à l'appeau
 - Chasse à l'appeau des canards, oies, petits tétaras ou gélinottes des bois

2.5.8.1	Objectif pédagogique	Sources
Chasse à l'appeau	Être capable de citer et d'expliquer les chasses à l'appeau ainsi que les principes et règles cynégétiques majeurs de la chasse à l'appeau.	Heintges

- 2.5.9 Étraquer**
- Chasse à la martre des pins
 - Chasse à la fouine

2.5.9.1	Objectif pédagogique	Sources
Étraquer	Être capable d'expliquer ce que signifie décentrer / étraquer.	Heintges

- 2.5.10 Fauconnerie**
- Équipement de l'oiseau de proie et du fauconnier
 - Détention de l'oiseau de proie

2.6 Hygiène de la venaison

- 2.6.1 Généralités**
- Points critiques lors de la production de venaison

2.6.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Hygiène de la viande de gibier	Être capable de citer et d'expliquer les principaux points de la production de venaison.	Chasser en Suisse

- 2.6.2 Éviscération**
- Transport
 - Techniques d'éviscération
 - Pièce de gibier suspendue
 - Pièce de gibier couchée par terre
 - Mesures d'hygiène
 - Élimination des viscères

2.6.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Éviscération	Être capable d'énoncer et d'expliquer les principaux aspects de l'éviscération ainsi que de l'hygiène.	Chasser en Suisse

2.6.3 Examen de la pièce de gibier et d'éventuelles anomalies

- Points critiques
- Anomalies

2.6.3.1	Objectif pédagogique	Sources
Examen	Être capable d'énoncer et d'expliquer l'essentiel à propos des anomalies que pourrait présenter une pièce de gibier.	Chasser en Suisse
<hr/>		
2.6.4	Traitement	
	<ul style="list-style-type: none"> – Réfrigération – Stockage – Vente 	
<hr/>		
2.6.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Préparation	Être capable d'expliquer l'essentiel du traitement d'une pièce de gibier et des mesures d'hygiène.	Chasser en Suisse




03

PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE ET CONNAISSANCE DE LA NATURE

Objectifs pédagogiques généraux

Le candidat chasseur

- connaît les interactions et les liens entre les facteurs milieu naturel, être vivant et environnement,
 - connaît les différents milieux naturels et les mesures de conservation et de valorisation,
 - connaît les notions fondamentales spécifiques à l'écologie,
 - connaît les espèces de plantes et d'animaux de la liste,
 - connaît les activités de protection de la faune sauvage au cours des saisons.
- 

Protection faune sauvage / connaissance nature

3.1 Hege		
3.1.1	Activités de protection	
	<ul style="list-style-type: none"> – Maintenir, valoriser, créer des biotopes – Alimentation naturelle, amélioration / valorisation – Créer et maintenir les sites de nidification et de reproduction – Plantation de cultures à gibier, plantations appropriées 	
3.1.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Protection des biotopes pour la faune sauvage	Être capable d'expliquer en détail les mesures de protection destinées à entretenir, améliorer et assurer les moyens d'existence de la faune indigène.	Chasser en Suisse; Heintges
3.1.2	Sauvetage des faons et des couvées	
	<ul style="list-style-type: none"> – Dérangement visuel – Dérangement olfactif – Recherche à pied – Emploi de moyens techniques (drones, caméras infrarouge, etc.) – Dispositions prises avec les animaux sauvés – Dispositions prises avec les animaux blessés ou morts 	
3.1.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Sauvetage des faons et des couvées	Être capable de lister et d'expliquer en détail les moyens couramment utilisés pour rechercher les faons et les jeunes animaux et la manière de les employer.	Chasser en Suisse; Heintges; Sauvetage faons Jura bernois
3.1.3	Prévention des dégâts dus à la faune sauvage	
	<ul style="list-style-type: none"> – Causes des dégâts – Prévention des dégâts d'abrutissement, de frayure, d'écorçage et d'estocade – Dégâts aux cultures agricoles dus aux corvidés, aux sangliers et aux blaireaux – Dégâts dus aux castors – Dégâts aux animaux d'élevage et aux animaux de compagnie – Cultures menacées (période de la menace) – Protection des cultures agricoles et sylvicoles – Dégâts au gibier / sites dangereux pour la faune sauvage 	
3.1.3.1	Objectif pédagogique	Sources
Prévention des dégâts dus à la faune sauvage	Être capable de nommer et d'expliquer en détail les possibles causes des dégâts de faune sauvage ainsi que les possibilités d'utiliser différents moyens de prévention de ces dégâts.	Chasser en Suisse; Heintges
3.1.4	Prévention des accidents	
	<ul style="list-style-type: none"> – Signalisation – Installations d'avertissement pour la faune – Barrières laser – Avertisseurs optiques / optiques-sonores – Clôture à gibier – Barrière odorante – Passage souterrain / pont à faune (écoduc) 	
3.1.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Prévention des accidents	Être capable d'expliquer les différentes méthodes et possibilités d'utilisation ainsi que le matériel nécessaire.	Chasser en Suisse; Heintges

3.1.5 Affouragement de secours

- Dressage de meules
- Provision de secours avec du foin écologique
- Importance de la tranquillité avant perturbation
- Adaptation de la panse chez les ongulés / mécanisme d'économie chez les ongulés
- Plan d'affouragement de secours FCB

3.1.5.1	Objectif pédagogique	Sources
Affouragement de secours	Être capable d'expliquer les différentes possibilités d'affouragement de secours et, chez les ongulés, l'adaptation de la panse aux différents aliments.	Chasser en Suisse; Heintges

3.1.6 Pierres à sel / construction de salines

- Pierre à sel sur un tronc
- Pierre à sel dans une souche
- Pourquoi la faune sauvage a besoin de sel

3.1.6.1	Objectif pédagogique	Sources
Pierres à sel / salines	Être capable d'expliquer en détail les différents types de pierres à sel et les lieux où les placer.	Chasser en Suisse; Heintges

3.1.7 Calendrier des travaux de protection

- Activités de protection de la faune sauvage au fil des saisons

3.1.7.1	Objectif pédagogique	Sources
Calendrier des travaux de protection	Être capable d'expliquer les différents types de travaux au fil des saisons.	Chasser en Suisse; Heintges

3.2 Connaissance de la nature (connaissance des espèces)

3.2.1 Cultures

- Céréales (blé, orge)
- Plantes sarclées (maïs, pomme de terre, betterave à sucre et betterave fourragère)
- Légumineuses / protéagineuses (pois protéagineux / fourragers, féveroles)
- Oléagineux (colza, tournesol)

3.2.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Cultures	Reconnaître les différentes cultures à partir d'une photo ou d'un mo-dèle (si possible au stade du grain ou du fruit) et être capable d'expliquer leur utilisation.	Heintges

3.2.2 Amphibiens / Urodèles (caudata)

- Salamandre noire, salamandre tachetée, triton alpestre, triton palmé, triton crêté, triton ponctué / lobé

3.2.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Amphibiens / Urodèles	Être capable de reconnaître et de nommer à partir d'une photo ou d'un spécimen naturalisé.	Chasser en Suisse

3.2.3 Amphibiens / Anoures

- Crapaud commun, crapaud accoucheur, crapaud calamite, sonneur à ventre jaune, grenouille verte, grenouille rousse, petite grenouille verte, rainette

3.2.3.1	Objectif pédagogique	Sources
Amphibiens / Anoures	Être capable de reconnaître et de nommer à partir d'une photo ou d'une naturalisation.	Chasser en Suisse

3.2.4 Reptiles / Serpents

Reptiles / Serpents

– Vipère aspic, vipère péliade, couleuvre à collier

3.2.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Reptiles / Serpents	Être capable de reconnaître et de nommer à partir d'une photo.	Chasser en Suisse

3.2.5 Reptiles / Lézards

– Lézard agile, lézard des murailles, lézard vivipare, orvet

3.2.5.1	Objectif pédagogique	Sources
Reptiles / Lézards	Être capable de reconnaître et de nommer à partir d'une photo.	Chasser en Suisse

3.2.6 Mollusques

– Escargots de Bourgogne

3.2.6.1	Objectif pédagogique	Sources
Escargots de Bourgogne	Être capable de reconnaître et de nommer à partir d'une photo.	Chasser en Suisse

3.2.7 Insectes

– Fourmi rousse des bois, machaon, scolytes, libellules, grillons, orthoptères (sauterelles, criquets), bourdons, coccinelles, tricho-grammes (guêpes parasitoïdes)

3.2.7.1	Objectif pédagogique	Sources
Insectes	Être capable de reconnaître et de nommer à partir d'une photo.	Chasser en Suisse

3.2.8 Mammifères protégés

– Chauve-souris, loir gris, lérot, muscardin, hérisson, musaraigne, taupe

3.2.8.1	Objectif pédagogique	Sources
Mammifères protégés	Être capable de reconnaître et de nommer à partir d'une photo.	Chasser en Suisse

3.2.9 Plantes totalement protégées

– Lis martagon, lis orangé / bulbifère, iris des marais, lis des Alpes, sabot (de Vénus), orchidées, ancolie des Alpes, pavot des Alpes, clématite des Alpes, delphinium, edelweiss, panicaut des Alpes, cyclamen, nénuphars, nymphéas, drosera, bois-joli

3.2.9.1	Objectif pédagogique	Sources
Plantes protégées	Être capable de reconnaître et de nommer à partir d'une photo et d'attribuer à l'article de protection correspondant dans l'OPN.	OPN

3.2.10 Plantes partiellement protégées

– Muguet, nivéole de printemps, perce-neige, hépatique à trois lobes scille, ancolie noirâtre, gentiane, carline acaule, linaigrette, anémone, primevère auricule, arnica des montagnes, houx, massette

3.2.10.1	Objectif pédagogique	Sources
Plantes partiellement protégées	Être capable de reconnaître et de nommer à partir d'une photo et d'attribuer à l'article de protection correspondant dans l'OPN.	OPN

3.2.11 Interdiction de cueillir / collecter en grande quantité

– Rhododendron ferrugineux, primevère officinale, trolle d'Europe, narcisse, fusain d'Europe, narcisse jaune (jonquille), chatons du saule

3.2.11.1	Objectif pédagogique	Sources
Interdiction de cueillir en grande quantité	Être capable de reconnaître et de nommer à partir d'une photo et d'attribuer à l'article de protection correspondant dans l'OPN.	OPN

3.2.12 Résineux, conifères

– Épicéa*, sapin blanc*, sapin de Douglas*, mélèze, pin sylvestre, arolle, if, pin Weymouth

3.2.12.1 Conifères	Objectif pédagogique Être capable de reconnaître et de déterminer à partir d'une photo ou d'un échantillon de fruit, de rameau, de pomme de pin et de bois*.	Sources Chasser en Suisse; Heintges; Déterminer les arbres et buissons en hiver
------------------------------	--	---

3.2.13 Feuillus

– Saule*, bouleau*, hêtre commun*, charme*, chêne*, cerisier, tremble, noyer, aulne, érable sycomore, érable plane, érable champêtre, tilleul, sorbier, marronnier, frêne

3.2.13.1 Feuillus	Objectif pédagogique Être capable de reconnaître et de déterminer à partir d'une photo ou d'un échantillon de fruit, de rameau et de bois*.	Sources Chasser en Suisse; Heintges; Déterminer les arbres et buissons en hiver
-----------------------------	---	---

3.2.14 Arbustes

– Noisetier*, sureau rouge (s. à grappes), sureau noir, viorne lantane, viorne obier, cornouiller sanguin, aubépine, prunellier, épine-vinette, églantier, houx, troène, fusain, genévrier, chèvrefeuille, gui, ronce, framboisier, myrtilleur

3.2.14.1 Arbustes	Objectif pédagogique Être capable de reconnaître et de déterminer à partir d'une photo ou d'un échantillon de fruit, de rameau et de bois*.	Sources Chasser en Suisse; Heintges; Déterminer les arbres et buissons en hiver
-----------------------------	---	---

3.3 Milieux naturels		
3.3.1	Changement climatique	
	<ul style="list-style-type: none"> – Impact sur les habitats naturels – Impact sur la faune et la flore 	
3.3.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Changement climatique	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les impacts sur les milieux naturels, sur la faune et sur la flore.	Chasser en Suisse; Heintges
3.3.2	Termes techniques	
	<ul style="list-style-type: none"> – Écologie – Biotope – Biocénose – Écosystème – Niche écologique – Biodiversité – Cycles des matières / flux d'énergie – Photosynthèse – Chaîne alimentaire et bioaccumulation 	
3.3.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Termes techniques	Être capable d'expliquer les différents termes techniques avec ses propres mots.	Chasser en Suisse; Heintges
3.3.3	Le milieu naturel forestier	
	<ul style="list-style-type: none"> – Terminologie – Structure de propriété et droit d'accès – La forêt comme biocénose – Tâches et importance de la forêt – Types de forêt – Impacts environnementaux – Notions de base en forêt – Valorisation des lisières de forêt – structures étagées 	
3.3.3.1	Objectif pédagogique	Sources
Forêt	Être capable de lister et d'expliquer dans les grandes lignes les différents domaines thématiques.	Chasser en Suisse; Heintges
3.3.4	Le milieu naturel agricole	
	<ul style="list-style-type: none"> – Haut-marais, bas-marais, terrains secs, haies, bosquets, gravières – Vergers hautes tiges, vignobles, pâturages boisés, – Terres agricoles (prairies artificielles assolement) – Surfaces écologiques (jachères florales, bandes culturales) 	
3.3.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Agriculture	Être capable d'expliquer en détail les termes, l'origine, la gestion, les bases légales et l'importance par rapport à la biodiversité.	Chasser en Suisse; Heintges
3.3.5	Le milieu naturel montagnard	
	<ul style="list-style-type: none"> – Lande, pelouse alpestre – Permafrost (pergélisol) – Impacts environnementaux 	
3.3.5.1	Objectif pédagogique	Sources
Montagnes	Être capable d'expliquer les termes.	Chasser en Suisse; Heintges
3.3.6	Le milieu naturel aquatique	
	<ul style="list-style-type: none"> – Lac, zone d'atterrissement, étang, mare, cours de ruisseau, cours de rivière – Zone alluviale fluviale, forêt alluviale – Brochet, sandre, truite, perche, silure, corégone etc. 	

3.3.6.1 Eaux	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer les différents termes et de reconnaître l'importance par rapport à la biodiversité, et de nommer trois espèces de poissons des cours d'eau et plans d'eau indigènes.	Sources Chasser en Suisse; Heintges
3.3.7 Le milieu urbain – Bords de chemin naturels, jardin naturel – Mesures de protection (de la faune) – Conservation de la biodiversité		
3.3.7.1 Milieu urbain	Objectif pédagogique Connaître les termes et quelques mesures et être capable de les expliquer au moyen d'exemples.	Sources Chasser en Suisse; Heintges
3.3.8 Gestion des milieux naturels et de la faune sauvage – Perturbations / facteurs de dérangement – Tranquillisation des milieux naturels – Zones de gestion du gibier		
3.3.8.1 Gestion des milieux naturels et de la faune sauvage	Objectif pédagogique Connaître et pouvoir expliquer les différents termes et leur importance par rapport à la gestion de la faune sauvage.	Sources Chasser en Suisse; Heintges
3.3.9 Interactions environnement, milieux naturels et faune sauvage – Facteurs environnementaux – Connexion / fragmentation des milieux naturels – Rapports prédateurs-proies		
3.3.9.1 Interactions	Objectif pédagogique Connaître les différents termes et pouvoir les expliquer au moyen d'exemples.	Sources Chasser en Suisse; Heintges

3.4 Loi sur la protection de la nature / Ordonnance sur la protection de la nature

3.4.1 Loi et ordonnance		
LCPN Art. 1 But Art. 30 Définitions (notions géologiques et botaniques) OPN Art. 2 Protection Art. 12 Voies d'eau Art. 16 Entretien des haies et des bosquets Art. 19 à 21 Protection de la flore indigène Art. 25 Espèces animales protégées Art. 26 Dispositions de protection Art. 30 Surveillance de la protection de la nature		
3.4.1.1 Loi et ordonnance	Objectif pédagogique Connaître le domaine d'application des différents articles et être capable d'en expliquer la teneur.	Sources NSchG; NSchV

3.4.2 Activités de protection de la faune sauvage

- Règlement FCB
- Stratégie / concept FCB

3.4.2.1**Objectif pédagogique**

Activités de protection de la faune sauvage

Connaître l'organisation des activités de protection de la faune sauvage dans le canton de Berne et pouvoir l'expliquer dans les grandes lignes.

Sources

Règlement;
Stratégie / concept

3.4.3**Planification de la chasse**

- Mandat de planification
- Commissions de gestion du gibier
- Relevé des données de base (populations de gibier, dégâts dus à la faune sauvage, milieux naturels)
- Objectifs / planification des tirs et mesures requises / interventions
- Statistique de la chasse dans le canton de Berne

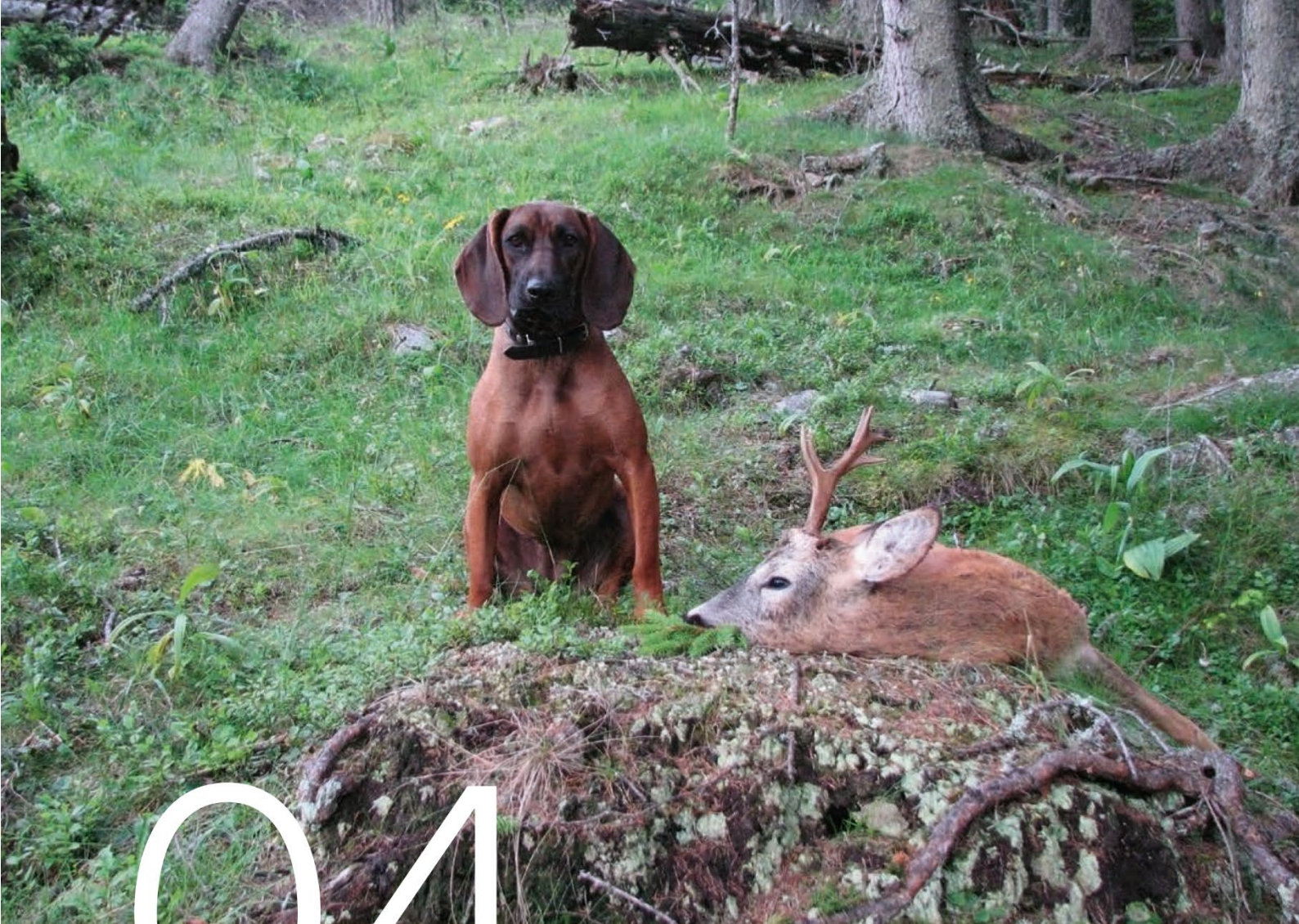
3.4.3.1**Objectif pédagogique**

Planification de la chasse

Connaître la planification de la chasse dans le canton de Berne et pouvoir expliquer les effets des mesures prises à ce titre.

Sources

Chasser en Suisse;
Rapport annuel
Inspection de la chasse



04

CHIENS DE CHASSE

Objectifs pédagogiques généraux

Le candidat chasseur

- connaît l'apparence, la constitution et les organes sensoriels du chien,
- connaît les critères à vérifier/prendre en compte pour acheter un chien,
- connaît les notions de base sur la reproduction et l'élevage des chiens,
- connaît les principales exigences pour élever et former/éduquer des chiens,
- connaît les races de chiens de chasse les plus communes et les domaines où ils sont employés,
- connaît le travail avant et après le coup de feu,
- connaît les termes cynégétiques usuels et leur emploi.



Chiens de chasse

4.1 Domestication

4.1.1 Évolution et domestication des chiens de chasse

- Ascendance / évolution
- Domestication
- Famille: canidés

4.1.1.1 Objectif pédagogique

Domestication Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la domestication du chien jusqu'à nos jours.

Sources

Chasser en Suisse;
Heintges

4.2 Les chiens de chasse en Suisse

4.2.1 La cynologie de la chasse en Suisse

- FCI Fédération Cynologique Internationale
- SCS Société Cynologique Suisse
- CoTCh Communauté de travail pour chiens de chasse
- CTCh Commission Technique pour Chiens de Chasse

4.2.1.1 Objectif pédagogique

Cynologie de la chasse Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la cynologie de la chasse en Suisse.

Sources

Chasser en Suisse

4.2.2 Nomenclature des races de la FCI

- Groupe 3 : Terriers
- Groupe 4 : Teckels
- Groupe 6 : Chiens courants, Chiens de recherche au sang et Races apparentées
- Groupe 7 : Chiens d'arrêt
- Groupe 8 : Chiens rapporteurs de gibier - Chiens leveurs de gibier - Chiens d'eau

4.2.2.1 Objectif pédagogique

Chiens de chasse Être capable de nommer les groupes de races de chiens de chasse (selon FCI) et en expliquer l'essentiel.

Sources

Chasser en Suisse

4.2.3 Chiens de chasse les plus communs en Suisse

- Races de chiens de chasse
- Spécificités de chaque race

4.2.3.1 Objectif pédagogique

Races de chiens de chasse Être capable de (re)connaître et de nommer les races de chiens de chasse les plus communes en Suisse et la nomenclature des groupes selon le manuel.

Sources

Chasser en Suisse;
chasserensuisse.ch/
Photos_Chapitre9

4.3 Apparence, constitution, organes sensoriels importants, caractère

4.3.1 Apparence / constitution / caractère

- Taille / masse
- Désignation des différentes parties du corps (phénotype)
- Caractère
- Capacités
- Prédateur à l'instinct de poursuite
- Digitigrade
- Termes cynégétiques concernant le chien

4.3.1.1

Objectif pédagogique

Apparence / constitution

Être capable de reconnaître et de citer les caractéristiques phénotypiques ainsi que l'anatomie des chiens de chasse.

Sources

Chasser en Suisse; Heintges

4.3.2 Dentition

- Dentition de carnivore
- Formes de dentition
 - Dentition normale / articulée en ciseaux
 - Anomalies
 - Articulée en pinces
 - Prognathisme inférieur
 - Prognathisme supérieur
 - Absence de prémolaires

4.3.2.1

Objectif pédagogique

Dentition

Être capable de reconnaître et de nommer la dentition du chien et ses anomalies.

Sources

Chasser en Suisse; Heintges

4.3.3 Sens et organes sensoriels importants

- Nez / truffe / odorat
- Oreilles / ouïe
- Yeux / vue

4.3.3.1

Objectif pédagogique

Organes sensoriels

Être capable d'expliquer en détail les propriétés essentielles des organes sensoriels d'un chien.

Sources

Chasser en Suisse; Heintges

4.4 Achat d'un chien		
4.4.1	Questions fondamentales	
	<ul style="list-style-type: none"> – Chien de chasse oui / non – Détention et temps à consacrer – Famille / environnement – Formation du chien et aide spécialisée – Conditions personnelles préalables <ul style="list-style-type: none"> – Temps / motivation – Connaissances spécifiques 	
4.4.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Questions fondamentales	Être capable d'énoncer et d'expliquer les questions fondamentales qu'il faut se poser avant d'acheter un chien.	Chasser en Suisse
4.4.2	Achat du chien	
	<ul style="list-style-type: none"> – Achat d'un chiot vs achat d'un chien de chasse totalement éduqué – Mâle vs femelle – Interdiction de couper la queue ou les oreilles – Enregistrement obligatoire 	
4.4.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Achat d'un chien	Être capable d'énoncer et d'expliquer les avantages et les inconvénients de l'achat d'un chiot par rapport à un chien de chasse totalement éduqué, et les avantages et les inconvénients de l'achat d'une chienne par rapport à un mâle.	Chasser en Suisse; OPAn; AMICUS
4.4.3	Quelle race	
	<ul style="list-style-type: none"> – Type de chasse – Choix de la race – Chien de race ou bâtard 	
4.4.3.1	Objectif pédagogique	Sources
Choix de la race	Être capable d'expliquer les questions importantes concernant les types de chasse qui seront pratiqués et le choix de la race associée.	Chasser en Suisse
4.4.4	Choix du chiot et acquisition	
	<ul style="list-style-type: none"> – Choix de l'élevage – Quel chiot me convient – Préparatifs avant la prise en charge du chiot – Prise en charge – Acclimatation / imprégnation 	
4.4.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Choix du chiot	Être capable d'expliquer les questions importantes concernant les types de chasse qui seront pratiqués et le choix de la race associée..	Chasser en Suisse; Heintges
4.4.5	Les principales phases de vie du jeune chien	
	<ul style="list-style-type: none"> – Phase d'imprégnation <ul style="list-style-type: none"> – premières semaines de vie – Phase de socialisation – Phase de jeune chien – Adolescence / puberté 	
4.4.5.1	Objectif pédagogique	Sources
Principales phases de vie	Être capable d'énoncer et d'expliquer en détail les principales pre-mières phases de vie qui influencent les comportements futurs d'un chien (sa vie durant).	Chasser en Suisse; Heintges

4.5 Reproduction et élevage

4.5.1 Reproduction et élevage

- Maturité sexuelle
- Chaleurs de la chienne
- Gestation
- De la mise bas jusqu'au départ des chiots

4.5.1.1

Reproduction et élevage

Objectif pédagogique

Être capable d'expliquer le développement du chien, les principaux aspects de la reproduction et l'élevage chez l'éleveur.

Sources

Chasser en Suisse; Heintges; TSchV

4.6 Détention des chiens

4.6.1 Hébergement

- Chenil et / ou appartement / maison
 - Prescriptions légales applicables aux chenils
- Contacts sociaux (avec l'homme et avec ses congénères)
- Mouvements / sorties

4.6.1.1

Hébergement

Objectif pédagogique

Être capable d'expliquer les besoins du chien correspondant à une détention correcte ainsi que les prescriptions légales en vigueur.

Sources

Chasser en Suisse; OPAn

4.6.2 Alimentation, soins

- Alimentation en fonction de l'âge et de l'exercice physique
- Soins du pelage, des dents, des oreilles et des griffes

4.6.2.1

Alimentation, soins

Objectif pédagogique

Être capable d'expliquer les besoins du chien correspondant à une alimentation conforme à ses dépenses physiques ainsi que les soins (spécifiques à la race).

Sources

Chasser en Suisse; Heintges

4.6.3 Gesundheitsvorsorge

- Vaccination
- Caractéristiques distinctives de Endo- et Ektoparasites
- Valeurs normales / de référence du chien en bonne santé
- Principaux critères d'évaluation
- Mesures de sécurité à la chasse / surchauffe lors de la recherche au sang

4.6.3.1

Santé

Objectif pédagogique

Être capable d'énoncer et d'expliquer les mesures en matière de santé et de prévention des accidents chez les chiens de chasse.

Sources

Chasser en Suisse; Heintges

4.7 Éducation et formation

4.7.1 Éducation et formation

- Principales exigences du législateur
- Du chiot jusqu'à l'assistant de chasse: éducation / dressage / conduite
- Accessoires permis / interdits

4.7.1.1

Éducation et formation

Objectif pédagogique

Être capable d'expliquer la mise en place progressive dans le dressage des chiens de chasse, du chiot jusqu'à l'assistant de chasse, et de reconnaître et nommer les accessoires utilisés pour la formation des chiens.

Sources

Chasser en Suisse; Heintges

4.7.2 Travail avec les chiens de chasse

- Travail avant le tir
 - Chasser au chien courant
 - Chasser avec des chiens de battue ou des leveurs de gibier
 - Chasser au chien d'arrêt
 - Chasser avec des chiens broussailleurs
 - Broussailler (quêter sous le fusil)
 - Quête (large) / arrêt
 - Chasser au terrier (interdit dans le canton de Berne)
 - Chasser le gibier d'eau
- Travail après le tir
 - Rapporter (eau et terrain)
 - Chercher librement (gibier perdu)
 - Recherche au sang
 - Hurler la mort / idem avec le témoin (Bringsel)

4.7.2.1

Travail avec les chiens de chasse

Objectif pédagogique

Être capable d'énoncer et d'expliquer le travail avant et après le tir.

Sources

Chasser en Suisse; Heintges; TKJ

4.7.3 Examens pour chiens de chasse dans le canton de Berne

- Examen d'obéissance
- Épreuve de traîne et de rapport à l'eau
 - Piste de traîne (gibier à poil)
 - Rapport de sauvagine
 - Examen en plein champ
- Épreuve de sang

4.7.3.1

Examens FCB pour chiens

Objectif pédagogique

Être capable d'énoncer les examens de chasse proposés dans le canton de Berne pour favoriser la formation de tous les chiens de chasse admis à chasser.

Sources

[www.chassebernoise.ch / fr/chiens-de-chasse-et-recherche-des-animaux-blesses](http://www.chassebernoise.ch/fr/chiens-de-chasse-et-recherche-des-animaux-blesses)

4.8 Organisation de recherche

4.8.1 Organisation dans le canton de Berne

- But et objectif
- Chien agréé selon la loi pour la recherche / NASU / gardes-faune
- Comportement du tireur au point d'impact
- Déroulement d'une annonce NASU

4.8.1.1

Organisation de recherche

Objectif pédagogique

Être capable d'expliquer le but et l'objectif de l'organisation de recherche (NASU) de la Fédération des chasseurs bernois.

Sources

www.chassebernoise.ch/fr/chiens-de-chasse-et-recherche-des-animaux-blesses

4.8.2 Exigences applicables aux couples conducteur/chien

4.8.2.1

Exigences

Objectif pédagogique

Être capable d'expliquer en détail les exigences minimales que doit remplir le couple maître / chien pour pouvoir être engagé dans la recherche de gibier blessé.

Sources

www.chassebernoise.ch/fr/chiens-de-chasse-et-recherche-des-animaux-blesses



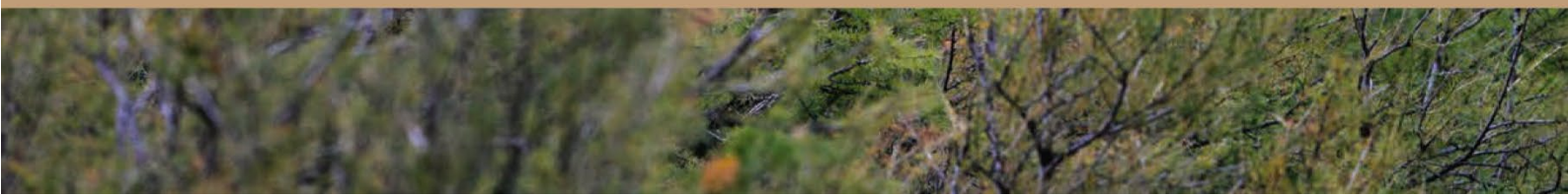
05

CONNAISSANCE DU GIBIER

Objectifs pédagogiques généraux

Le candidat chasseur

- connaît les notions élémentaires de la biologie et de l'écologie de la faune sauvage, de la gestion de la faune sauvage, des cheptels et des maladies affectant le gibier,
- connaît les notions élémentaires des gibiers à poil et à plumes présentés,
- peut identifier les animaux sauvages présentés, y compris les oiseaux et fournir des informations sur l'espèce animale selon les catégories,
- connaît la composition des cheptels,
- connaît les symptômes des maladies affectant le gibier, vivant ou abattu, et sait quelles mesures prendre.



Connaissance du gibier

5.1 Notions élémentaires / Connaissances de base		
5.1.1	Notions élémentaires de biologie de la faune sauvage	
	Systématique zoologique, détermination de l'espèce, signes et indices sur le terrain (pistes, traces, laissées / crottes), espèces exotiques (non indigènes), reproduction, répartition	
5.1.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Biologie de la faune sauvage	Être capable d'expliquer les notions élémentaires de la biologie de la faune sauvage.	Chasser en Suisse; Heintges
5.1.2	Notions élémentaires d'écologie de la faune sauvage	
	Chaînes alimentaires, maillons de la chaîne alimentaire, utilisation de l'habitat	
5.1.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Écologie de la faune sauvage	Être capable d'expliquer les notions élémentaires d'écologie de la faune sauvage.	Chasser en Suisse; Heintges
5.1.3	Notions élémentaires de cheptels de faune sauvage	
	Population, cheptel, dynamique de la population, recensement du cheptel, structure du cheptel, taux de naissances, taux de descendance, taux d'accroissement, sex-ratio, structure des âges	
5.1.3.1	Objectif pédagogique	Sources
Cheptels de faune sauvage	Être capable d'expliquer les notions élémentaires de cheptels de faune sauvage.	Chasser en Suisse; Heintges
5.1.4	Notions élémentaires de gestion de la faune sauvage	
	Faune sauvage et habitat, mise en réseau des habitats naturels, planification de la chasse, conflits	
5.1.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Gestion de la faune sauvage	Être capable d'expliquer les notions élémentaires de gestion de la faune sauvage.	Chasser en Suisse; Heintges
5.1.5	Notions élémentaires des maladies affectant la faune sauvage	
	Symptômes, mesures, transmissibilité, facteurs pathogènes, définition des parasites, des bactéries et des virus	
5.1.5.1	Objectif pédagogique	Sources
Maladies de la faune sauvage	Être capable d'expliquer les notions élémentaires des maladies affectant la faune sauvage.	Chasser en Suisse; Heintges
5.1.6	Connaissances de base du gibier à poil et du gibier à plumes	
	<ul style="list-style-type: none"> – Charpente osseuse / ossature et ses fonctions – Principaux éléments du squelette et principaux organes internes – Fonctions des organes – Digestion (ruminants, non-ruminants, oiseaux) – Organes des sens – Comprendre et utiliser la langue des chasseurs 	
5.1.6.1	Objectif pédagogique	Sources
Connaissances de base; Gibier à poil et gibier à plumes	Connaître et être capable d'expliquer les connaissances de base sur le gibier à poil et le gibier à plumes.	Chasser en Suisse; Heintges

5.2 Gibier à poil

5.2.1

Catégorie 1

Cerf élaphe, chamois, sanglier, chevreuil, bouquetin, renard roux, blaireau

Classification zoologique: ordre, sous-ordre, famille

Présence et répartition: canton de Berne, domaine de répartition dans le canton de Berne

Composition du cheptel: structure d'âges et structure sociale dans le cheptel, accroissement et pertes au cours de l'année, méthodes de recensement, taille du cheptel

Aspect: taille, poids, signes particuliers, partie du corps, pelage, détermination de l'âge, crâne, différences entre mâles et femelles

Traces: empreintes, traces, crottes / laissées, sons (cris et bruits), marques de dent, marquages

Bois / cornes: structure, cycle de développement, parties des bois, matière, fonction, détermination de l'âge

Dentition, croissance dentaire: des dents de lait à la dentition définitive, types de dents (canines, crocs, molaires) détermination de l'âge (sans formule dentaire)

Alimentation: type d'alimentation, acquisition de nourriture, spectre alimentaire, pâture d'été et pâture d'hiver

Mode de vie (au cours de l'année): comportement, exigences en termes d'habitat, structures sociales, hémérophiles (profitent de la présence humaine) ou hémérophobes (fuient la présence humaine), stratégie de vie en hiver

Reproduction: comportement lors de l'accouplement, rut et reproduction, durée de gestation, période de mise bas, durée d'allaitement, élevage des petits, nombre de jeunes

Maladies: connaître les principales maladies, les reconnaître sur animal vivant et sur animal mort, comportement de l'animal

Trophées: parure céphalique, fourrure, dents, bézoards, naturalisation

Prédateurs naturels: prédateurs présents naturellement

Chassabilité: l'espèce peut-elle être chassée dans le canton de Berne?

5.2.1.1

Gibier à poil
Catégorie 1

Objectif pédagogique

Pouvoir déterminer le gibier à poil de la catégorie 1 et être capable de donner des informations détaillées sur l'espèce de gibier présentée.

Sources

Chasser en Suisse;
Heintges

5.2.1

Catégorie 2

Martre, fouine, marmotte, loup, lynx, lièvre commun, lièvre variable, castor, hermine

Classification zoologique: ordre, sous-ordre, famille

Présence et répartition: canton de Berne, secteur de répartition dans le canton de Berne

Composition du cheptel: structure d'âges et structure sociale dans le cheptel, accroissement et pertes au cours de l'année, méthodes de recensement, taille du cheptel

Aspect: taille, poids, signes particuliers, crâne

Traces: empreintes, pistes, crottes / laissées, sons (cris), marques de dents

Dentition: denture de carnivore, denture de rongeur, denture de léporidés

Alimentation: acquisition de nourriture, spectre alimentaire

Mode de vie (au cours de l'année): exigences en matière d'habitat, hémérophiles (profitent de la présence humaine) ou hémérophobes (fuient la présence humaine), stratégie de vie en hiver

Reproduction: période de rut / période d'accouplement, diapause embryonnaire, période de mise bas, élevage des jeunes

Prédateurs naturels: prédateurs présents naturellement

Chassabilité: l'espèce peut-elle être chassée dans le canton de Berne?

5.2.2.1

Gibier à poil
Catégorie 2

Objectif pédagogique

Pouvoir déterminer le gibier à poil de la catégorie 2 et être capable de donner des informations détaillées sur l'espèce de gibier présentée.

Sources

Chasser en Suisse;
Heintges

5.2.3

Catégorie 3

Daim, cerf sika, mouflon, ours, raton laveur, chien viverrin, chacal doré, chat sylvestre, lapin de garenne, loutre, écureuil, putois, belette, ragon-din, rat musqué

Classification zoologique: famille

Présence et répartition: canton de Berne

Aspect: taille, signes particuliers

Traces: pistes

Alimentation: spectre alimentaire

Mode de vie: habitat

Chassabilité: l'espèce peut-elle être chassée dans le canton de Berne?

5.2.3.1

Gibier à poil
Catégorie 3

Objectif pédagogique

Pouvoir déterminer le gibier à poil de la catégorie 3 et être capable de donner des informations détaillées sur l'espèce de gibier présentée.

Sources

Chasser en Suisse;
Heintges

5.3

Gibier à plumes

5.3.1

Catégorie 1

Canard colvert, fuligule milouin, fuligule morillon, foulque macroule, cor-moran, grand tétaras, tétaras lyre, faisan, bécasse des bois, pigeon ramier, grand corbeau, corneille noire, geai des chênes, pie bavarde, corbeau freux, buse variable, chouette hulotte, effraie des clochers, tourterelle turque

Classification zoologique: ordre, sous-ordre, famille

Présence et répartition: canton de Berne, secteur de répartition dans le canton de Berne

Aspect: taille, poids, signes particuliers, parties du corps, plumage, image en vol, estimation de l'âge, différences entre mâles et femelles

Traces: pistes, crottes / laissées, pelotes de réjection, sons (cri, chant)

Alimentation: groupe d'alimentation, acquisition de la nourriture, spectre alimentaire, alimentation d'été et d'hiver

Mode de vie (au cours de l'année): comportement, exigences en termes d'habitat, structures sociales, hémérophiles (profitent de la présence humaine) ou hémérophobes (fuient la présence humaine)

Reproduction: comportement lors de l'accouplement, parade et reproduction, temps de couvaison, élevage des jeunes

Maladies: connaître les principales maladies, signes visibles, symp-tômes et comportement de l'animal

Trophées: plumes, naturalisation

Prédateurs naturels: prédateurs naturellement présents

Chassabilité: l'espèce peut-elle être chassée dans le canton de Berne?

5.3.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Gibier à plumes Catégorie 1	Pouvoir déterminer le gibier à plumes de la catégorie 1 et être capable de donner des informations détaillées sur l'espèce de gibier présentée.	Chasser en Suisse; Heintges

5.3.2 Catégorie 2

Gypaète barbu, aigle royal, faucon pèlerin, faucon crécerelle, milan royal, milan noir, autour des palombes, grand-duc d'Europe, harle bièvre, canard chipeau, grèbe huppé, nette rousse, mouette rieuse, cassenoix moucheté, choucas, chocard à bec jaune, lagopède alpin, caille, vautour fauve

Classification zoologique: famille

Présence et répartition: canton de Berne

Aspect: aspect extérieur, signes particuliers, structure, image en vol

Mode de vie: comportement, exigences en termes d'habitat, héméro-philes (profitent de la présence humaine) ou hémérophobes (fuient la présence humaine)

Alimentation: spectre alimentaire

Chassabilité: l'espèce peut-elle être chassée dans le canton de Berne?

5.3.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Gibier à plumes Catégorie 2	Pouvoir déterminer le gibier à plumes de la catégorie 2 et être capable de donner des informations détaillées sur l'espèce de gibier présentée.	Chasser en Suisse; Heintges

5.3.3 Catégorie 3

Sarcelle d'hiver, sarcelle d'été, canard souchet, canard pilet, gallinule poule d'eau, grèbe castagneux, héron cendré, aigrette garzette, cygne tuberculé, goéland leucophée, perdrix grise, gélinotte des bois, perdrix bartavelle, bécassine des marais, pigeon colombin, tourterelle des bois, pigeon biset, corneille mantelée, crave à bec rouge, bondrée apivore, faucon hobereau, épervier d'Europe, hibou moyen-duc, chouette che-vêche

Classification zoologique: famille

Aspect: aspect extérieur, signes particuliers

Chassabilité: l'espèce peut-elle être chassée dans le canton de Berne?

5.3.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Gibier à plumes Catégorie 3	Pouvoir déterminer le gibier à plumes de la catégorie 3 et être capable de donner des informations détaillées sur l'espèce de gibier présentée.	Chasser en Suisse; Heintges

5.3.4 Passereaux

Pinson des arbres, mésange charbonnière, rouge-gorge, moineau, merle, étourneau sansonnet, bouvreuil pivoine, rougequeue noir, moineau friquet, gros-bec casse-noyaux, coucou, bruant jaune, loriot, sittelle torchepot, troglodyte mignon, grive draine, grive litorne, alouette des champs, bergeronnette grise, cincle plongeur, roitelet huppé, martin pêcheur, huppe fasciée, vanneau huppé, bec croisé des sapins, pie-grièche écorcheur, pic noir, pic vert, pic épeiche

5.3.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Gibier à plumes Passereaux	Être capable de reconnaître et de nommer les passereaux présentés.	Chasser en Suisse; Heintges



06

ARMES, MUNITION ET OPTIQUE

Objectifs pédagogiques généraux

Le candidat chasseur

- disposent des connaissances théoriques nécessaire sur l'arme, les munitions, la balistique, les optiques de chasse ainsi que la législation sur les armes,
- est capable, après une formation pratique de base, de tirer en toute sécurité dans toutes les positions de tir requises et d'appliquer les différentes méthodes pour estimer les distances pour les actions de chasse,
- connaît le domaine d'utilisation des armes de chasse et peut les manier de manière sûre et conforme.

Armes, munition et optique

6.1 Connaissance des armes		
6.1.1	Évolution et étapes de l'histoire des armes à feu	
	Histoire et développement des armes blanches ou froides ainsi que des armes longues et courtes	
6.1.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Évolution dans le temps	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes l'évolution de la chasse, des armes longues, des armes de poing et des armes blanches principales.	Heintges
6.1.2	Armes à feu	
	<ul style="list-style-type: none"> – Carabines et fusils de chasse avec <ul style="list-style-type: none"> – canons fixes ou basculants – un ou plusieurs canons – à un ou plusieurs coups – armes combinées – armes à répétition – à chargement automatique 	
6.1.2.1	Objectif pédagogique	Sources
Armes à feu	Être capable d'expliquer en détail les principales pièces des armes à feu et leurs différences, les principaux composants des armes longues et des armes de chasse (carabines, fusils, armes combinées).	Heintges
6.1.3	Crosse	
	<ul style="list-style-type: none"> – Fonction de la crosse – Formes et pièces composant la crosse – Dimensions (longueur, pitch, pente, dévers) – Matériaux – Finitions de la surface sur la crosse des armes (quadrillage, écailles de poisson, poinçonnage) 	
6.1.3.1	Objectif pédagogique	Sources
Crosse / fût	Être capable d'énoncer et de reconnaître, à partir d'une photo ou d'un modèle, les principales parties de la crosse ainsi que leurs fonctions et leurs différences.	Heintges
6.1.4	Canons	
	<ul style="list-style-type: none"> – Intérieur d'un canon rayé – Intérieur d'un canon lisse – Type, structure et effets du rétrécissement (choke / multichoke / choke interchangeable) – Disposition des canons (pour toutes armes longues) 	
6.1.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Canons	Être capable d'expliquer en détail la structure d'un canon rayé ainsi que les fonctions et les principales pièces composant le canon lisse, y compris les chokes et leur utilisation dans la pratique.	Heintges

6.1.5

Fermetures

- Culasses pour armes à canons basculants
- Culasse à canon basculant (culasse à crochet de canon, culasse Greener, culasse double Greener, culasse Purdey, culasse à flancs et culasse à bloc basculant)
- Culasses pour armes à canons rigides
- Culasse à bloc (culasse à bloc tombant, culasse à bloc vertical et culasse à bloc tournant)
- Culasse à cylindre (cylindre rotatif 'à verrou' et culasse linéaire)
- Systèmes de chargement automatique (chargeur à gaz et à recul)

6.1.5.1	Objectif pédagogique
Fermetures	Être capable de nommer et d'expliquer en détail le fonctionnement et le verrouillage des différents types de carabines et de fusils ainsi que leurs fonctions et les principales pièces qui les composent.

Sources
Heintges

6.1.6

Types de serrures

- Serrures à auto-serrage (serrure à foudre, à palastre, à cylindre)
- Serrures de blocage
- Serrures à serrage manuel (serrure à serrage manuel à un, deux et cylindre)
- Serrures à serrage manuel combinées (serrure à serrage manuel à deux et à cylindre)
- Dispositifs de signalisation lorsque la serrure est sous tension

6.1.6.1	Objectif pédagogique
Types de serrures	Quels types de serrures ainsi que les taches expliquer et nommer les principaux composants.

Sources
Heintges

6.1.7

Différentes détentés

- Détente simple
- Double détente
- Détente directe
- Cran d'arrêt
- Stecher (stecher allemande ou stecher française)

6.1.7.1	Objectif pédagogique
Diverses détentés	Pouvoir expliquer en détail les diverses détentés, leurs fonctions ainsi que les principaux composants.

Sources
Heintges

6.1.8

Systèmes de sûreté des armes longues

- Sûreté directe
 - Systèmes de sûreté à armement séparé
- Sûreté indirecte
 - Sûreté par blocage de la queue de détente
 - Sûreté par blocage de la gâchette
 - Sûreté par blocage du chien ou du percuteur
- Témoins de l'état de la sûreté

6.1.8.1	Objectif pédagogique
Systèmes de sécurité	Être capable de reconnaître et de nommer les divers systèmes de sûreté ainsi que leurs fonctions et les principaux éléments qui les composent.

Sources
Heintges

6.1.9 Systèmes de chargement et de déchargement

- Chargeur simple ou a plusieurs balles
- Magasins (magasins tubulaires, magasins à une rangée, à deux rangées et à tambour)
- Extracteur, éjecteur
- Réservoir à cartouches dans la crosse (pas de système de chargement, c'est un rangement)

6.1.9.1

Objectif pédagogique

Systèmes de chargement

Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les systèmes de chargement et d'extraction ainsi que les fonctions de l'éjecteur.

Sources

Heintges

6.1.10

Systèmes d'adaptation à d'autres calibres

- Canons interchangeable
- Systèmes interchangeables
- Tubes réducteurs
- Réducteurs pour armes à canon lisse (accessoires coup de grâce)

6.1.10.1

Objectif pédagogique

Systèmes d'adaptation à d'autres calibres

Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les systèmes d'adaptations à d'autres calibres ainsi que les accessoires correspondants

Sources

Heintges

6.1.11

Éléments de visée

- Visée ouverte
- Bande de visée, autres moyens auxiliaires
- Visée optique

6.1.11.1

Objectif pédagogique

Éléments de visée

Être capable d'énoncer et d'expliquer dans les grandes lignes les éléments de visée les plus utilisés.

Sources

Heintges

6.1.12

Optique de chasse

- Optique d'observation
 - Jumelles
 - Télescopes (longues-vues)
 - Construction, qualité des optiques et de la mécanique, systèmes d'inversion, possibilités de réglage
- Lunettes de visée
 - pour la chasse en battue
 - pour l'affût
 - Structure, réticule dans les plans d'image, système d'inversion, grossissement variable
 - éclairage, réglage du parallaxe
 - Correction de la position du point d'impact
- Aides à la visée (viseurs à point rouge ouverts et fermés)
- Types de montage
- Télémètres (mesure de distance)

6.1.12.1

Objectif pédagogique

Optique

Être capable d'expliquer en détail les optiques usuels utilisés pour l'observation à la chasse ainsi que les différentes lunettes de visée, autres systèmes de visée, leur construction et utilisation pratique.

Sources

Heintges

6.1.13

Silencieux

- Principe de fonctionnement
- Matériaux utilisés
- Types de montage
- Nettoyage et entretien
- Prescriptions légales

6.1.13.1

Objectif pédagogique

Silencieux

Être capable d'expliquer en détail, tant sur le plan théorique que pratique, l'utilisation et le fonctionnement des différents types de silencieux.

Sources

Heintges

6.1.14**Indication du calibre et poinçons d'épreuve**

- Désignation du calibre sur l'arme
- Poinçons d'épreuve / marques d'épreuve (des offices de tir de l'État, selon la norme CIP)
- Désignations indiquées sur l'arme

6.1.14.1	Objectif pédagogique	Sources
Indication du calibre et poinçons d'épreuve	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes le sens et le but des poinçons d'épreuve ainsi que les différents sigles d'homologation pour grenailles de plomb et d'acier.	Heintges

6.1.15**Armes de poing**

- Pistolets
- Revolvers
- Types et utilisation

6.1.15.1	Objectif pédagogique	Sources
Armes de poing	Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les armes de poing les plus utilisées ainsi que les différentes possibilités d'utilisation.	Heintges

6.1.16**Entretien des armes**

- A effectuer / contrôler avant le tir
- A effectuer / contrôler après le tir
- Autres mesures d'entretien (entretien de la crosse, de l'optique et de la sangle)

6.1.16.1	Objectif pédagogique	Sources
Entretien des armes	Être capable d'expliquer et de mettre en pratique les mesures nécessaires à l'entretien des armes ainsi que le but de celles-ci.	Heintges

6.1.17**Maniement des armes en toute sécurité**

- Maniement des armes
- Zones de risque et pare-balles
- Ricochets
- Protection auditive et vêtements à haute visibilité
- Façons de tenir l'arme
- Entreposage des armes

6.1.17.1	Objectif pédagogique	Sources
Maniement des armes	Être capable d'expliquer le maniement des armes à feu en toute sécurité et de citer en détail les mesures pour prévenir les situations dangereuses.	Chasser en Suisse

6.2**Munition****6.2.16****Cartouches pour carabine**

- Construction des cartouches
- Douilles de cartouches (matériau, formes = douilles cylindriques, coniques et en forme de bouteille ainsi que cartouche à ceinture, Belted Case (douille de ceinture) / cartouches en bande)
- Poudre (charge propulsive offensive et progressive)
- Amorçes / combustion
- Assemblages (fabrication) des cartouches

6.2.1.1	Objectif pédagogique	Sources
Cartouches à balle	Être capable d'expliquer la structure des cartouches à balle et dans les grandes lignes l'influence d'un assemblage donné.	Chasser en Suisse; Heintges

6.2.2 Constructions de projectiles

- Généralités, formes des projectiles
- Projectiles blindés, projectiles semi-blindés
- Projectiles à fragmentation, projectiles à fragmentation partielle
- Projectiles de déformation
- Projectiles monolithiques / projectiles pleins

6.2.2.1 Constructions de projectiles	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes les formes de projectiles, les matériaux ainsi que les effets de projectiles à fragmentation et à déformation.	Sources Chasser en Suisse; Heintges
--	--	--

6.2.3 Aperçu des cartouches de carabine

- Désignation métrique des calibres
- Désignation anglo-américaine du calibre
- Désignations sur l'emballage
- L'utilisation à la chasse
- Cartouches de carabine les plus courantes
- Calibres, unités de mesure et conversions

6.2.3.1 Cartouches de carabine	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer les indications des calibres ainsi que les unités de mesures et les conversions, sans oublier dans les grandes lignes les indications figurant sur les emballages de cartouches à balle.	Sources Heintges
--	--	----------------------------

6.2.4 Cartouches à grenaille

- Élément de la cartouche à grenaille
- Indications des calibres de fusil (désignation et longueur des douilles)
- Charge propulsive, amorces
- La bourre
- Charge de grenaille (modèle, exemple)
- Développement et effet de la grenaille
- Cartouches à grenaille spéciales
- Taille des plombs, numérotation et leur utilisation
- Projectile à canon lisse

6.2.4.1 Cartouches à grenaille	Objectif pédagogique Être capable d'expliquer dans les grandes lignes la structure et les principaux composants d'une cartouche à grenaille ainsi que la dimension des billes de grenaille et leur utilisation	Sources Heintges
--	--	----------------------------

6.2.5 Cartouches d'armes de poing et d'armes à feu, lors des périodes de fermeture

- Cartouches de pistolet
- Cartouches de revolver
- Cartouches à percussion annulaire

6.2.5.1 Cartouches d'armes de poing et d'armes à feu, lors des fermetures	Objectif pédagogique Pouvoir expliquer sommairement la cartouche et les projectiles des armes de poing et d'épaule (pistolet, revolver) ainsi que les différentes possibilités lors des périodes de fermeture.	Sources Heintges
---	--	----------------------------

6.2.6

Balistique

- Balistique intérieure
- Balistique de l'embouchure ou balistique de transition
- Balistique extérieure
- Balistique de cible ou balistique finale
- Tableau de tir, y compris DRO

6.2.6.1

Objectif pédagogique

Balistique

Être capable d'expliquer les processus à l'intérieur du canon, le comportement du projectile au sortir du canon ainsi que pendant le vol (DRO), l'effet au but y compris le tir de réglage

Sources

Chasser en Suisse;
Heintges

6.3

Waffenrecht

6.3.1

Droit sur les armes

- Entreposage des armes
- Port d'armes
- Acquisition et vente d'armes, de munition et composants d'armes
- Passage de frontières avec des armes et des munitions
- Accords internationaux

6.3.1.1

Objectif pédagogique

Droit sur les armes

Être capable de citer et d'expliquer dans les grandes lignes les bases légales sur la possession d'armes de chasse et leurs utilisations.

Sources

Chasser en Suisse;
Ordonnance sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions

6.3.2

Définition selon la loi sur les armes

- Armes à feu
- Armes froides
- Armes à air comprimé et armes CO2
- Imitations d'armes
- Eléments essentiels d'armes
- Accessoires d'armes
- Munitions
- Objets dangereux

6.3.2.1

Objectif pédagogique

Définition des armes selon la loi

Énumérer et expliquer sommairement les termes relatifs aux armes, au sens de la loi.

Sources

Loi sur les armes, ordonnance sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions

6.3.3

Interdictions liées aux armes et aux munitions

- Pour les armes à feu
- Pour les armes froides
- Concernant les munitions
- Concernant le tir avec des armes à feu

6.3.3.1

Objectif pédagogique

Interdictions liées aux armes et aux munitions

Savoir énumérer et expliquer les interdictions relatives aux armes à feu, aux armes froides, aux munitions et au tir

Sources

Loi sur les armes, ordonnance sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions

6.3.4 L'acquisition, le prêt, le don, l'héritage et l'aliénation d'armes, d'accessoires d'armes et de munitions

- Armes avec permis d'acquisition d'armes
- Armes avec contrat écrit
- Armes avec une autorisation exceptionnelle
- Munitions

6.3.4.1	Objectif pédagogique	Sources
Cas de succession	En cas de succession, quelles sont les dispositions à prendre, pour quelles armes et quelles munitions. Enumérer et expliquer comment les garder et les déclarer de façon correcte en rapport avec la loi sur la détention d'armes de chasse.	Loi sur les armes, ordonnance sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions

6.3.5 Permis d'acquisition d'armes (PAA)

- Autorités compétentes
- Autorités de délivrances
- Qui ne reçoit pas de PAA
- Validité d'un PAA
- Remplir le PAA lors d'un transfert
- Obligations ultérieures

6.3.5.1	Objectif pédagogique	Sources
Permis d'acquisition d'armes (PAA)	Savoir expliquer en détail qui ne recevra pas de PAA.	Loi sur les armes, ordonnance sur les armes

6.3.6 Exceptions à l'obligation d'obtenir un permis d'acquisition d'armes

- Quelles armes peuvent être acquises sans permis d'acquisition d'armes?
- Examen par la personne qui transfère une arme

6.3.6.1	Objectif pédagogique	Sources
Exceptions à l'obligation d'obtenir un permis d'acquisition d'armes	Savoir expliquer comment sont réglées les exceptions à l'obligation d'obtenir un permis d'acquisition d'armes.	Loi sur les armes, ordonnance sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions

6.3.7 Contrat écrit

- Quand faut-il conclure un contrat?
- Quelles informations doit contenir un contrat?
- Quels sont les services d'annonce à prendre en compte
- Délais de conservation

6.3.7.1	Objectif pédagogique	Sources
Contrat écrit	Enumérer et expliquer les données et les informations apparaissant sur un contrat d'arme écrit.	Loi sur les armes, ordonnance sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions

6.3.8 Armes à feu lors de voyage touristique

- Quand ai-je besoin d'une carte européenne d'armes à feu?
- Quelles sont les informations contenues dans la carte d'armes à feu?
- Validité de la carte d'armes à feu

6.3.8.1	Objectif pédagogique	Sources
Armes à feu lors de voyage touristique	Enumérer et expliquer quand il est nécessaire de détenir une carte d'armes à feu et quelles données y sont inscrites?	Loi sur les armes, ordonnance sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions

6.3.9 **Carte européenne d'armes à feu (CEA)**

- Quelles sont les informations contenues dans une CEA?
- Documents pour un passage de frontière avec une arme et des munitions

6.3.9.1	Objectif pédagogique	Sources
Carte européenne d'armes à feu (CEA)	Savoir énumérer et expliquer les documents nécessaires pour un passage de frontière avec une arme à feu et des munitions.	Loi sur les armes, ordonnance sur les armes

6.3.10 **Conservation, port et transport d'armes et de munitions**

- Conservation des armes
- Port d'armes
- Transport d'armes et de munitions
- Pas d'autorisation nécessaires

6.3.10.1	Objectif pédagogique	Sources
Conservation, port et transport d'armes et de munitions	Savoir énumérer et expliquer la conservation, le port et le transport des armes et munitions.	Loi sur les armes, ordonnance sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions

6.3.11 **Obligations de déclaration**

- Annonces dans le domaine de l'administration militaire
- Obligation d'annoncer auprès des autorités cantonales/hotlines

6.3.11.1	Objectif pédagogique	Sources
Obligations de déclaration	Expliquer pour quelles raisons un retrait d'armes personnel peut être exigé.	Loi sur les armes, ordonnance sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions

6.3.12 **Dispositions pénales**

- Délits et crimes
- Perte d'armes
- Formes interdites de mise à disposition
- Infractions
- Poursuites pénales

6.2.6.1	Objectif pédagogique	Sources
Dispositions pénales	Expliquer les diverses dispositions pénales et leur implications.	Loi sur les armes, ordonnance sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions



MODULES

- Cours de base sécurité
- Protection de la faune sauvage
- Formation de base au tir
- Chiens de chasse
- Pratique de la chasse



THÈMES PRINCIPAUX

- Hygiène de la venaison
- Agriculture, sylviculture, écologie de la faune sauvage
- Traditions et coutumes de la chasse




CHASSES À L'APPROCHE

- Parcours de tir de chasse axé sur la pratique en terrain ouvert



INSTRUCTION PRATIQUE

- Protection de la faune sauvage
 - Formation des chiens de chasse
 - Tir de chasse
 - Accompagnement de chasse
- 

MODULE

COURS DE BASE SÉCURITÉ

Motivation

Sur le terrain, le chasseur est jugé d'après ses compétences à manier l'arme en toute sécurité et aussi d'après le point d'impact du tir sur l'animal.

Le présent module est le fruit de la collaboration entre la commission de tir de la FCB et de divers spécialistes des armes. Il est organisé chaque année pour les candidats chasseurs, au début de leur formation et comme introduction à la formation au tir.

Tout chasseur responsable doit garantir la sécurité à la chasse et au stand de tir. Les candidats chasseurs reçoivent un enseignement précis du maniement des armes de chasse et de leurs fonctions, avant de tenir une arme en main.

Le cours de base sécurité FCB est une base importante et le coeur de la formation de tir des candidats chasseurs du canton de Berne.

Sommaire

Voici les connaissances élémentaires et les domaines thématiques expliqués et enseignés aux six postes:

- Comportement au stand de tir, sur le terrain, à la chasse
- Armes de chasse et sécurité
- Information sur les armes, l'optique et l'équipement
- Maniement des armes de chasse (fusil, carabine) et leur entretien
- Tir au fusil (grenaille) – bonnes positions et mise en joue
- Tir à la carabine (balle) – bonnes positions (assis, debout et depuis le mirador)

Poste 1

Comportement au stand de tir, sur le terrain, à la chasse

Les candidats chasseurs apprennent l'importance et les conséquences du non-respect des règles de comportement avec des armes.

Les règles de maniement des armes listées ci-après doivent impérativement être suivies pour éviter les accidents avec les armes de chasse. Tout accident de chasse contribue à ternir l'image encore bonne de la chasse dans le public.

Les instructeurs abordent la condition élémentaire d'une arme et montrent aussi leur emploi. Ils indiquent comment utiliser l'arme en toute sécurité dans un parfait état technique. Les instructeurs invitent aussi les candidats chasseurs à contacter leur armurier au cas où l'arme ne répond pas aux exigences.

Voici les éléments et les bases du maniement et du comportement indiqués aux candidats chasseurs:

- La bouche du canon doit à chaque manipulation être tenue dans une direction où ni personnes ni biens ne peuvent être mis en danger ou atteints
- Chaque arme doit être considérée comme chargée et prête au tir tant qu'on n'est pas convaincu du contraire
- Avant chaque première manipulation, il faut toujours procéder à un contrôle de retrait des cartouches
- Une arme chargée ne doit être déposée nulle part
- L'arme ne doit être chargée qu'immédiatement avant de l'utiliser
- L'arme ne doit être armée / désarmée qu'immédiatement avant le tir
- Le terrain devant et derrière le gibier / la cible doit être vérifié avant chaque tir
- L'arme ne doit être dirigée que sur les cibles qui ont été identifiées sans équivoque
- Le doigt ne doit être posé sur la détente que si l'on est sur le point de tirer
- Il ne faut tirer que si le terrain offre un pare-balles sûr

Il est également enseigné aux candidats chasseurs les conditions de base qui doivent régner dans un stand de tir:

- Chaque stand de tir possède ses prescriptions de sécurité spécifiques dont il faut prendre connaissance avant d'entrer. Elles concernent notamment les munitions, le comportement, le retrait de la bandoulière, l'arme hors étui, etc.
- Le contrôle du retrait des cartouches est fait, le verrouillage est ouvert, le fusil est cassé
- Avant d'entrer dans le stand de tir, il faut par principe mettre la protection auditive, ne serait-ce que pour se protéger soi-même !

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- ont compris les bases du maniement des armes et du comportement à adopter avec les armes,
- connaissent les différentes étapes et le comportement à suivre au stand de tir avec les armes de tir et les munitions,
- peuvent désigner, utiliser et expliquer les principales conditions de base.

Sources

Guide de poche FCB pour le tir;
Polycopié

Poste 2

Sécurité avec les armes de chasse

Un maniement correct des armes est une condition essentielle pour un exercice de la chasse en toute sécurité.

Comme il s'agit pour quelques candidats du premier contact avec une arme à feu, il faut absolument que tous connaissent **quatre règles de sécurité** dans le maniement des armes à feu, à répéter constamment et à appliquer systématiquement.

L'enseignement met la priorité sur un maniement correct de l'arme de chasse sur le terrain ou au stand de tir.

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- connaissent les quatre principales règles de sécurité,
- connaissent le bon comportement avec une arme à feu,
- peuvent citer les quatre règles de sécurité,
- peuvent appliquer les points essentiels du maniement des armes à feu.

Sources

Guide de poche FCB pour le tir;
Polycopié

Poste 3

Information sur les armes, l'optique et l'équipement

Pour profiter au mieux des avantages de l'arme et de l'optique, il est de la plus haute importance de connaître l'arme, les munitions, l'optique et le montage pour combiner tous les éléments.

Le secteur de l'optique connaît plusieurs tendances intéressantes depuis quelques années.

Pour que les candidats chasseurs puissent avoir une vue d'ensemble, des armuriers expérimentés leur montrent les aspects les plus importants des domaines techniques des armes, armes blanches, armes à feu, munition et optique ainsi que toutes les possibilités d'utilisation.

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- ont un aperçu de ce à quoi ils doivent faire attention pour acheter une arme,
- peuvent désigner et expliquer les principales armes de chasse, armes blanches et les
- éléments composant une arme.

Sources

Guide de poche FCB pour le tir;
Polycopié

Poste 4

Maniement des armes de chasse (fusil, carabine) et entretien

L'instructeur transmet aux candidats chasseurs toutes les informations nécessaires sur le maniement en toute sécurité des armes chargées et non chargées et leur apprend à manier diverses armes de chasse (fusil, carabine):

- Magasin et contrôle du canon
- Charger et décharger
- Identifier la bonne munition pour la bonne arme
- Armer des armes / désarmer des armes chargées, munies d'un stecher ou non
- Démontet et remonter des armes à canon basculant
- Sortir et remettre la culasse à verrou des armes à répétition
- Sécurité du transport, du port et de la conservation des armes de chasse
- Maîtriser les règles de sécurité du maniement des armes de chasse et des munitions au stand de tir
- Entretien de l'arme

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- maîtrisent pendant l'entraînement à sec les principaux gestes pour manier les armes chargées et déchargées en toute sécurité,
- peuvent comprendre et appliquer ces gestes.

Sources

Guide de poche FCB pour le tir;
Polycopié

Poste 5

Tir au fusil (grenaille), position correcte

L'instructeur doit donner un aperçu du **tir au fusil**. La priorité est toujours donnée à la « méthode d'enseignement », et il faut enseigner les mouvements nécessaires et la bonne position.

Après une brève initiation théorique et quelques exercices de mise en joue, l'instructeur commence avec la démonstration de « tir sur cibles dynamiques ». Il montre alors la bonne position et la posture du corps parce que l'ensemble de la structure du haut du corps, avec les deux bras et les deux épaules, doit être orienté vers la cible d'une manière très naturelle. Les candidats chasseurs ne seront jamais contraints à faire quelque chose qu'ils ne trouvent pas confortable.

Il faut apprendre à tirer au fusil dans la position la plus confortable possible.

Au terme de l'instruction, les candidats chasseurs s'essayent au tir au fusil.

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- ont compris la brève instruction théorique et les mouvements indispensables,
- peuvent appliquer les principes enseignés.

Sources

Guide de poche FCB pour le tir;
Polycopié

Poste 6

Tir à la carabine (à balle) bonnes positions (assis, debout et depuis le mirador)

Divers instructeurs expliquent et démontrent les positions requises à l'examen. Les candidats chasseurs s'essaient ensuite au tir à la carabine.

Voici les positions qui seront illustrées:

- Mirador (affût au sol)
en appui sur trois points, sur le sac à dos, pas de contact direct de l'arme avec le support dur
- Assis avec appui latéral
en appui sur trois points, les deux coudes en appui sur les cuisses et arme appuyée latéralement, pas de contact direct entre l'arme et le poteau / l'arbre
- Debout avec appui latéral
les deux pieds bien écartés, le poids du corps légèrement vers l'avant, appui latéral de l'arme au niveau du quart postérieur du canon, pas de contact direct entre l'arme et le poteau / l'arbre

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- ont compris les positions de tir à la carabine qui leur ont été montrées,
- peuvent appliquer les principes enseignés.

Sources

Guide de poche FCB pour le tir;
Polycopié

MODULE

PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE

Motivation

Le présent module entend transmettre aux candidats chasseurs une vue d'ensemble complète de l'organisation de la protection de la faune et des activités de protection déployées par la Fédération des chasseurs bernois.

Des exemples pratiques permettent d'apprendre et d'expliquer les liens entre la théorie et la pratique.

Ce module est proposé au printemps pour préparer les candidats chasseurs aux prochaines activités de protection dans les champs et en forêt avec des connaissances de base.

Sommaire

Des instructeurs spécialisés expliquent les principales informations tirées de la pratique.

- Voici les thèmes qui sont traités aux différents postes:
- Affouragement de secours des ruminants sauvages
- Prévention des dégâts dus à la faune sauvage
- Entretien des biotopes
- Connaissances des essences d'arbres, d'arbustes et de buissons
- Sauvetage des faons
- Mangeoires pour affouragement de secours ou de dissuasion

Poste 1

Affouragement des ruminants sauvages

- Fonction digestive chez le ruminant (physiologie alimentaire)
- Biologie des plantes
- Erreurs d'affouragement
- Mécanisme d'économie chez les ongulés ruminants

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- connaissent les processus de digestion chez les ruminants,
- connaissent l'évolution des teneurs nutritionnelles des principales plantes fourragères,
- re-connaissent les erreurs d'affouragement possibles,
- connaissent les facultés d'adaptation des ongulés en hiver.

Sources

Polycopié; Plan d'études

Poste 2

Prévention des dégâts dus à la faune sauvage

- Protection par surface / protection individuelle
- Moyens de protection / mesures
 - chimiques
 - mécaniques
 - naturels

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- savent faire la différence entre protection par surface et protection individuelle, savent quelle mesure mettre en oeuvre et à quel moment,
- connaissent les différents types et mesures de protection et leur but d'application,
- connaissent les différents moyens de protection et leur mode d'application.

Sources

Polycopié; Plan d'études

Poste 3

Entretien des biotopes

- Définition et signification du terme de protection de la faune
- Stratégie / Concept de protection du gibier / Heures de protection de la faune FCB
- Haies et bosquets
- La haie en tant qu'habitat / milieu naturel / biotope
- Entretien des haies

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- peuvent expliquer le terme Protection du gibier / Heures de protection de la faune,
- peuvent expliquer la notion d'habitat / milieu naturel pour différents types d'espèces,
- peuvent juger l'état d'une haie et connaissent les principes d'entretien des haies,
- connaissent les consignes légales concernant l'entretien des haies.

Sources

Polycopié;
Stratégie/Concept de protection du gibier / Règlement de protection du gibier FCB; Plan d'études

Poste 4

Connaissance des essences d'arbres, d'arbustes et de buissons

- Essences d'arbres, d'arbustes et de buissons indigènes
 - o Branches / rameaux / bourgeons
 - o Fruits, cônes, pommes de pin
 - o Échantillons / modèles de bois

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- peuvent désigner les espèces indigènes d'arbres, d'arbustes et de buissons au moyen d'échantillons / modèles.

Sources

Livret « Déterminer les arbres et arbustes en hiver »; Polycopié; Plan d'études

Poste 5

Sauvetage des faons

- Type d'information et prise de contact avec les agriculteurs
- Mesures de sauvetage
 - o Recherche à pied
 - o Dérangement visuel
 - o Dérangement olfactif
 - o Caméras infrarouge (IR)
 - o Drones
- Moyens et produits employés

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- connaissent les interlocuteurs et les agriculteurs ainsi que l'organisation de sauvetage des faons,
- connaissent les différentes mesures de sauvetage des faons
 - o leur déroulement et
 - o leur mode de fonctionnement,
- connaissent les produits usuels et leur mode et domaine d'utilisation.

Sources

Polycopié; Flyer « Sauvetage des faons », Affiche « Protection des faons »; Plan d'études

Poste 6

Mangeoires pour affouragement de secours / dissuasion, saunières

- Plan d'affouragement de secours FCB
- Types de mangeoires / emplacements d'affouragement
- Choix de l'emplacement
- Saunières / pierres à sel

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- connaissent le concept d'affouragement de secours de la FCB,
- les différents dispositifs d'affouragement
 - o leurs emplacements favorables
 - o leurs intervalles d'entretien/nettoyage,
- les travaux saisonniers,
- les différents types et la construction des salines.

Sources

Polycopié; Plan d'affouragement de secours FCB; Plan d'études

MODULE

FORMATION DE BASE AU TIR

Motivation

Pour réussir la formation au tir, il faut des connaissances cynégétiques théoriques. Ajoutées au cours de base de sécurité de tir de la FCB et aux demi-journées adaptées de formation de base au tir, elle constitue une base uniforme de formation pour tous les candidats du canton de Berne. Avec l'entraînement individuel en complément, les candidats apprennent les méthodes, le maniement et les aptitudes pour le tir de chasse.

Sommaire

- 1^{er} domaine **Savoir théorique de base**
pour la maîtrise du tir au fusil et à la carabine et l'estimation des distances
- 2^e domaine **Demi-journée d'initiation au tir**
(spécialement pour le tir au fusil et les premières estimations des distances)
- 3^e domaine **Demi-journées de tirs de précision**
(tir à la carabine et au fusil et estimation des distances)
- 4^e domaine **Tirs en mode simulation**
pour l'examen pratique de chasse (tir à la carabine et au fusil et estimation des distances)

1^{er} domaine**Savoir théorique de base**

La formation consiste prioritairement à savoir manier correctement une arme de chasse sur le terrain ou au stand de tir. Une instruction systématique conduit prudemment les candidats chasseurs au thème du « tir au fusil et à la carabine ».

Savoir tirer correctement avec une carabine ou un fusil est un processus difficile, complexe et coordonné.

Voici les différents éléments enseignés lors de la journée de théorie:

- Vérification commune de la fiche de contrôle de l'arme (de l'armurier)

Théorie du tir au fusil:

- Répétition du maniement sûr du fusil
- Maniement correct du fusil:
- Décomposer le déroulement complexe des gestes en ses différents éléments. Le candidat chasseur doit apprendre le maniement des armes en toute sécurité.
- Exercices à sec pour assimiler la technique et la position de la main.
- Aspects psychologiques
- Discuter des exercices d'entraînement à sec à faire à la maison pour préparer la demi-journée d'initiation au tir.

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- ont compris le maniement correct, les gestes dynamiques coordonnés ainsi que les règles de sécurité avec le fusil,
- peuvent exécuter seuls tous les exercices d'entraînement à sec à faire à la maison.

Sources

Polycopié FCB; fusil: théorie du tir et entraînement à sec

Théorie du tir à la carabine:

- Répétition du maniement sûr de la carabine
- Positions de tir, règle des trois points d'appui
- Technique de visée
- Action sur la détente lors du déclenchement du coup de feu
- Technique de respiration
- Aspects psychologiques
- Discuter des exercices d'entraînement à sec à faire à la maison pour préparer la première demi-journée de tirs de précision

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- connaissent le maniement correct et les règles de sécurité avec la carabine,
- ont compris les aspects des techniques de visée, d'actionnement de la détente et de respiration,
- peuvent exécuter seuls tous les exercices d'entraînement à sec à faire à la maison.

Sources

Polycopié FCB; fusil: théorie du tir et entraînement à sec

Théorie de l'estimation des distances:

Les différentes méthodes de l'estimation des distances sont présentées aux candidats. Il leur est enseigné les bases, le maniement tout comme l'application de l'estimation.

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- connaissent la théorie de l'estimation des distances,
- peuvent exécuter seuls tous les exercices d'entraînement à sec à faire à la maison.

Sources

Polycopié FCB; fusil: théorie du tir et entraînement à sec

2^e domaine

Demi-journée d'initiation au tir

(spécialement pour le tir au fusil et les premières estimations des distances)

Déroulement de la séance

Poste 1: Tirs d'essai sur cible de réglage

- Explication de la technique de visée avec son propre fusil
- Tir sur la cible de réglage et analyse du groupement
- Tester la convergence des canons
- Analyse de l'image des impacts sur des buts immobiles (tir statique)

Poste 2: Tirs d'essai position et mise en joue de cibles mobiles lentes

- Brève récapitulation de la théorie du tir au fusil
- Tester et vérifier la mise en joue
- Zone d'impact sur cibles mobiles lentes, avec mise en joue préalable
- Analyse conjointe de la zone d'impact
- Amélioration de la zone d'impact, corrections éventuelles
- Expliquer comment améliorer les résultats (entraînement à sec et exercices à la maison)

Poste 3: Tirs d'essai position et mise en joue de cibles mobiles rapides

- Mouvements d'accompagnement naturels sur cibles mobiles rapides, avec mise en joue préalable
- Contrôle conjoint de la zone d'impact / images d'impact
- Mouvements d'accompagnement naturels, intégrant la mise en joue, sur cibles mobiles rapides
- Contrôle conjoint de la zone d'impact / images d'impact
- Position et zone d'impact, corrections éventuelles
- Expliquer comment améliorer les résultats (entraînement à sec et exercices à la maison)

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- connaissent les groupements et zones d'impacts produits par leur fusil de chasse,
- connaissent l'enchaînement des gestes pour un tir au fusil sur des buts statiques et dynamiques et sont en mesure d'enregistrer de premiers touchés,
- connaissent tous les exercices d'entraînement à sec à faire à la maison et peuvent les exécuter seuls.

Sources

Polycopié FCB; fusil: théorie du tir et entraînement à sec

Poste 4: Estimation des distances

- Brève récapitulation de la théorie de l'estimation des distances
- Application correcte de l'estimation des distances sur le terrain
- Premiers exercices pratiques avec exercices supplémentaires à la maison

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- connaissent la théorie de l'estimation des distances,
- peuvent procéder eux-mêmes à l'estimation des distances avec différentes méthodes,
- connaissent tous les exercices d'entraînement à sec à faire à la maison et peuvent les exécuter seuls.

Sources

Polycopié FCB; fusil: théorie du tir et entraînement à sec

Feedback

Les candidats chasseurs sont évalués par leur instructeur sur la base des photos de tir, des points d'impact et de l'estimation de la distance. Cette évaluation doit les aider à améliorer leurs compétences avec des entraînements à sec et des exercices à la maison.

3^e domaine**Demi-journée de tirs de précision****Tir à la carabine :**

Par une approche didactique progressive, les candidats doivent être à même de fournir rapidement et sans problèmes de bons résultats de tir et d'asseoir durablement ces compétences. Un accent particulier sera porté sur les types de mise en joue ci-après, avec tir à une distance d'environ 100 mètres sur une cible avec blason brocard:

- Debout avec appui latéral
- Assis avec appui latéral
- Assis sur le mirador appuyé sur le sac à dos
- Couché en appui sur le sac à dos
- Debout appuyé

Il faut ici apprendre et exercer la respiration, la bonne technique d'action de la détente, tout comme la recherche et le maintien des trois points d'appui.

Tir au fusil :

Lors de l'instruction du tir au fusil, les connaissances acquises sont appliquées et approfondies. Le but est de toucher les cibles, qu'elles soient statiques ou dynamiques. Une attention particulière est prêtée aux aspects suivants :

- Position des pieds (direction du tir)
- Position du corps dans les gestes de la mise en joue (mise en joue préalable, position « en alerte » à la chasse)
- Mouvements pour épauler l'arme en pivotant simultanément le haut du corps
- « Balayer » le long de la trajectoire de la cible dynamique (rabbit) et la dépasser
- Prendre l'avance nécessaire et lâcher le coup de feu, sans « arracher » son déclenchement
- Finir le mouvement de pivotement

Estimation des distances

Pour l'estimation des distances, les candidats doivent pouvoir estimer la distance entre le point où ils se trouvent et un autre point. Ils doivent pouvoir appliquer et approfondir les connaissances acquises pendant la demi-journée d'initiation au tir. Il s'agit en l'occurrence d'estimer les distances vers deux points à courte distance, deux points à moyenne distance et deux points à longue distance, tous points inclus dans les distances de tir usuelles à la chasse.

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- peuvent appliquer et approfondir les connaissances acquises pendant la demi-journée d'initiation au tir, ainsi que pendant les demi-journées de formation précédentes,
- sont capables de tirer un coup de feu contrôlé et précis,
- peuvent appliquer seuls, en pratique de chasse, les connaissances acquises au tir à la carabine, au tir au fusil et en estimation des distances.

Sources

Polycopié FCB

4^e domaine

Tir en mode simulation pour l'examen pratique de chasse

Le tir en mode simulation comprend les exigences minimales pour l'examen pratique de chasse avec des armes à balle et à grenaille ainsi que l'estimation des distances. Les candidats chasseurs doivent montrer les capacités acquises en conditions d'examen, dans une simulation de l'examen pratique de chasse.

Programme du tir en mode simulation:

Tir à la carabine

Dans le cadre du tir à balle en mode simulation, il faut passer un examen de chasse pratique. Les candidats doivent tirer à partir de cinq postes sur cinq cibles différentes dans des positions prédéfinies.

Poste et cible	Position
1. Renard	Debout appuyé
2. Sanglier	Debout avec appui latéral
3. Chevreuil	Assis avec appui latéral
4. Chevreuil	Depuis le mirador
5. Chamois	Couché appuyé sur le sac à dos

Il faut tirer deux coups sur chaque cible. Aucun coup de feu d'essai n'est autorisé.

Tir à grenaille

Les dix rabbits doivent venir alternativement de gauche et de droite. Les doublés sont autorisés. Position à prendre: debout bras franc, position « en alerte » (crosse à la hanche, jusqu'à ce que le rabbit apparaisse). Au moins six touchés. Aucun coup de feu d'essai n'est autorisé.

Estimation des distances

Les candidats chasseurs doivent estimer six distances différentes entre 10 et 200 mètres. Trois des distances estimées ne doivent pas s'écarter de plus de 15 pour cent de la distance effective.

Objectifs pédagogiques

Les candidats chasseurs

- connaissent l'ensemble du déroulement d'un examen de chasse pratique,
- sont en mesure d'évaluer seuls les points faibles qui persistent,
- peuvent éliminer les points faibles seuls ou avec l'aide d'un instructeur.

Sources

Polycopié FCB

Feedback

Sur la base de l'évaluation globale dans le cadre de la simulation de l'examen pratique, l'instructeur comme les candidats chasseurs doivent identifier les éventuels points faibles et déterminer ensemble les mesures à prendre jusqu'à l'examen.

MODULE

CHIENS DE CHASSE

Motivation

L'éducation des chiens de chasse et la journée de module qui vient en complément doivent éveiller et susciter l'intérêt des candidats chasseurs à utiliser des chiens pour pratiquer la chasse. Les démonstrations des races visent à montrer quelles races sont utilisées, pour quel type de chasse et ce qu'il faut attendre du chien à la chasse. Les participants réalisent ainsi que l'utilisation du chien peut être en principe appliquée à chaque acte de chasse, ne serait-ce que pour l'organisation de la recherche (NASU).

Dans le même temps, il est expliqué que les temps où les chiens de chasse étaient détenus en chenil pendant dix mois sont révolus. La journée du module met l'accent sur la socialisation, la formation et la détention des différentes races de chiens de chasse telles que pratiquées correctement aujourd'hui.

Sommaire

La journée de module complète et conforte le savoir acquis pendant les cours de théorie et la formation pratique au sein des sociétés. La présentation des différentes races de chiens de chasse et la démonstration d'une recherche d'animaux blessés ne sont proposées que dans le cadre de ce module. Le travail de postes permet d'acquérir un savoir de base complet sur le chien de chasse.

Voici les différents thèmes enseignés aux quatre postes:

- Théorie sur l'acquisition, la formation, la détention et l'emploi du chien de chasse
- Matériel pour la formation, la détention et la conduite du chien de chasse
- Comportement avant et après le coup de feu, avec une démonstration live d'une recherche d'un animal blessé
- Présentation live des races de chiens de chasse pertinentes selon le manuel officiel

Poste 1

Théorie

- Acquisition du chien de chasse
- Comportement (maître et chien) en public
- Chien de chasse: oui / non
- Phases de la vie et du développement du chien de chasse
- Comportement
- Maîtrise et apprentissage
- Dangers avec le chien et pour le chien
- Médecine vétérinaire

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- apprennent les critères importants pour acquérir et détenir un chien,
- sont informés des aspects élémentaires du comportement normal,
- comprennent comment le chien apprend et les aspects importants de sa formation,
- apprennent les termes et expressions cynégétiques.

Sources

Littérature spécialisée;
Manuel « Chasser en Suisse »

Poste 2

Accessoires

Présentation et explication des accessoires utilisés pour la formation, la détention et la conduite du chien de chasse.

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- apprennent la diversité des accessoires et peuvent assimiler la matière au contact des objets,
- connaissent les accessoires interdits,
- apprennent les termes et expressions cynégétiques.

Sources

Littérature spécialisée;
Manuel « Chasser en Suisse »; Liste du matériel fournie par le spécialiste

Poste 3**Recherche d'animaux blessés NASU**

Explication de la NASU, du bon comportement du tireur avant et après le coup de feu, plus précisément à l'endroit où se tenait le gibier lors du coup de feu, du point de vue du conducteur de recherche. Présentation d'une recherche.

- Comportement avant le coup de feu
- Comportement lors du lâcher du coup de feu
- Comportement après le coup de feu

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- apprennent les aspects importants lors du lâcher du coup de feu et connaissent les risques,
- apprennent les aspects importants après le coup de feu et comment procéder correctement,
- savent comment marquer le tir par une brisée afin que le conducteur du chien puisse si nécessaire retrouver seul l'endroit où se tenait le gibier au moment du coup de feu,
- connaissent la NASU et savent comment l'avertir,
- apprennent les termes et expressions cynégétiques.

Sources

Littérature spécialisée; Manuel « Chasser en Suisse»; Liste du matériel fournie par le spécialiste

Poste 4**Présentation des races de chiens de chasse (show des races)**

Les races de chiens de chasse du manuel sont présentées en live. En plus des caractéristiques extérieures, il est expliqué dans quel domaine spécifique chaque race est utilisée.

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- font connaissance en live des différentes races de chiens de chasse du manuel officiel,
- apprennent leur domaine d'emploi cynégétique et les caractéristiques extérieures qui permettent de les différencier,
- ont la possibilité de faire des photos à des fins d'apprentissage.

Sources

Littérature spécialisée; Manuel « Chasser en Suisse»

MODULE

PRATIQUE DE LA CHASSE

Motivation

Ce module – c'est le fruit de la collaboration avec l'Inspection de la chasse – permet aux candidats chasseurs de faire le passage entre la théorie et la pratique, et leur donne un aperçu cynégétiquement fondé du mode de travail des gardes-faune ainsi que de la collaboration entre les chasseurs et les gardes-faune.

Sommaire

Les gardes-faune transmettent les principales informations tirées de la pratique à six postes au total. Voici les différents domaines thématiques:

- Comportement avant et pendant le coup de feu
- Comportement après le coup de feu
- Coup de grâce
- Démonstration de l'utilisation des chiens de service
- Éviscération / hygiène de la venaison
- Collaboration entre chasseurs et gardes-faune

Poste 1**Comportement avant et pendant le coup de feu, examen de la venaison, marquage et inscription dans le carnet de contrôle****1. Avant le coup de feu**

Il y a naturellement des situations qui exigent un tir très rapide bien que tout doive se dérouler de manière automatique afin que tout se passe bien. Il y a cependant quelques points très importants qui sont une réelle contribution au sujet proprement dit :

Où est l'animal et quelle est sa position? – emplacement (dans quelle direction) pendant le coup de feu – points marquants (rochers, arbres, buissons, souches d'arbres, crêtes, fossés, etc.). Après le coup de feu, la situation peut être seulement reconstituée.

2. Pendant le coup de feu

Calme pendant le coup de feu – fixer l'objectif – position assise détendue (arme et bras non tendus) – support souple – prendre appui suffisamment en arrière – ne pas incliner l'arme latéralement.

Garder les yeux ouverts, ne pas les fermer dans l'appréhension du départ du coup! Nous devons savoir ce qui s'est passé après le coup de feu afin de pouvoir adopter l'attitude adéquate ensuite! Il faut savoir se maîtriser : à la moindre incertitude, nous devons reporter le tir à plus tard.

Bien observer le comportement de l'animal : debout tranquille, tendu et attentif, en déplacement tranquille, en fuite.

L'attitude de l'animal diffère dans toutes les situations décrites, mais aussi les indices de tir très souvent décisifs et si importants pour la recherche du gibier sont très différents pour un même point d'impact. Il est donc déterminant pour la suite d'observer précisément toutes les réactions de l'animal tiré pour pouvoir envisager la recherche de l'animal blessé.

Si le chasseur a tout fait correctement et que le succès a couronné son action, sa satisfaction et sa fierté sont légitimes. Malheureusement, cela ne se passe pas toujours ainsi car :

«Une fois le coup de feu parti, même le diable ne peut plus rien y changer» (maxime en langue allemande).

Objectif pédagogique

Objectifs pédagogiques Les candidats chasseurs:

- connaissent les principaux éléments du comportement avant et après le coup de feu et peuvent les nommer et les expliquer,
- peuvent distinguer les animaux indemnes des animaux blessés sur le coup de feu,
- sont en mesure d'inscrire les animaux dans le carnet de contrôle et de les munir d'une marque à gibier.

Sources

Gardes-faune;
Polycopié

Poste 2

Comportement après le coup de feu

IMPORTANT: **GARDER SON CALME!**

Tout comportement inadéquat peut être la cause d'une recherche difficile ou infructueuse.
Un comportement inadéquat peut aussi signifier que l'animal souffre inutilement.

Les gardes-faune expliqueront point par point aux jeunes chasseurs la procédure à suivre et le comportement à adopter lorsque l'animal tiré ne meurt pas sur le coup.

Procédure et comportement:

1. Prescriptions légales sur la recherche
2. Mettre des brisées: emplacement du tireur et du gibier lors du coup de feu, direction de fuite de l'animal
3. Interrompre la chasse: informer les camarades et rattraper les chiens
4. Organiser la recherche: NASU / garde-faune

Les gardes-faune donnent aux candidats chasseurs les consignes de comportement:

- À quel moment commence la recherche?
- Quelles sont les possibilités pour organiser la recherche?
- Quel chien pour quelle recherche (espèce de gibier)?
- Quelle est la recherche la plus difficile qui soit?
- «The best first»: toujours utiliser le meilleur couple conducteur / chien possible
- **Important:** franchise et transparence du tireur vis-à-vis du meneur de recherche
- Diverses affiches de mauvais tirs. Exemples pratiques de recherche
- **Équipement pour la recherche et formation des chiens de rouge**

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- connaissent les déroulements et le comportement correct d'une recherche (NASU),
- savent désigner et expliquer les indices (indices de tir ou de blessure).

Sources

Gardes-faune;
Polycopié

Poste 3

Coup de grâce

Les gardes-faune transmettent aux candidats chasseurs dans la pratique les principales informations sur le coup de grâce.

Le coup de grâce dans le langage des chasseurs est le coup de feu donné pour achever un animal gravement blessé ou dont les atteintes ne sont pas mortelles immédiatement.

Le coup de grâce est souvent appliqué en fin d'une recherche de gibier ou après un accident de la circulation qui a blessé un animal dont il faut abrégé les souffrances.

Le coup de grâce est le moyen de tuer l'animal rapidement sans le faire souffrir, car lorsque le projectile pénètre dans le tronc cérébral, tous les réflexes, la respiration, le cœur et la conscience s'arrêtent.

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- connaissent les types de coups de grâce et procédure correcte,
- peuvent porter un coup de grâce correct pour achever un animal,
- peuvent nommer le bon endroit pour un coup de grâce, accomplir les opérations d'un coup de grâce et les expliquer.

Sources

Gardes-faune;
Polycopié

Poste 4

Démonstration de l'utilisation des chiens de service

Les gardes-faune du canton de Berne engagent chaque jour les chiens de service qu'ils ont dressés eux-mêmes. Les chiens sont éduqués principalement pour devenir spécialistes de la recherche d'animaux sauvages blessés ou malades. Les gardes-faune conduisent chaque année jusqu'à 2000 recherches. La formation jusqu'au chien de service accompli demande beaucoup de temps, de patience et de pratique aussi bien pour les chiens que pour les gardes-faune.

Les gardes-faune font la démonstration pratique de divers modes de recherche aux jeunes chasseurs et les leur expliquent.

C'est la tâche des gardes-faune, avec l'organisation de recherche (NASU) de la FCB, de rechercher les animaux blessés avec l'aide des chiens de service après un accident de la circulation ou après un tir raté à la chasse. Les chiens bien dressés sont un facteur déterminant lorsqu'il s'agit de trouver rapidement un animal blessé afin d'abrégier ses souffrances.

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- connaissent les méthodes de travail avec les chiens de service et les divers modes de recherche de la NASU,
- peuvent les nommer et les expliquer.

Sources

Gardes-faune;
Polycopié

Poste 5

Éviscération (travail rouge) / hygiène de la venaison

Les gardes-faune montrent aux candidats chasseurs à l'aide de gibier péri quelles procédures se prêtent le mieux pour éviscérer le gibier.

Le gibier peut être vidé selon la « méthode animal couché », soit à terre, soit sur une table ou un plateau d'éviscération, et selon la « méthode animal suspendu », la tête vers le haut ou la tête vers le bas. Il s'agit de retirer les organes internes (viscères) du corps de l'animal le plus rapidement possible après le tir.

Cela empêche que l'appareil digestif ne devienne perméable et que la venaison ne soit souillée par les gaz et les bactéries (s'il n'est pas déjà souillé par du contenu de panse à cause d'un mauvais tir).

En ce qui concerne l'hygiène de la venaison, les gardes-faune montrent aux candidats chasseurs les points d'examen au moment d'éviscérer l'animal tiré.

Voici les points à discuter pour garantir l'hygiène de la venaison:

Avant le coup de feu: anomalies visibles lors de l'identification, mouvements, état nutritionnel, aspect externe, comportement.

Lors de l'éviscération: anomalies externes visibles sur le corps de l'animal et anomalies internes constatées lors de l'éviscération. Où se situe tel ou tel organe? État des organes.

Liste des conséquences en cas d'anomalies constatées pendant l'examen de l'animal: organes altérés → contrôleur officiel des viandes; si les organes présentent des anomalies → laboratoire. Une conséquence pourrait être une viande impropre à la consommation → centre collecteur de cadavres d'animaux.

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- ont un aperçu de ce qu'est l'éviscération,
- connaissent les points de l'hygiène de la venaison et les mesures la garantissant,
- peuvent exécuter et expliquer les différentes étapes de l'éviscération et les mesures garantissant l'hygiène de la venaison.

Sources

Gardes-faune;
Polycopié

Poste 6

Collaboration entre chasseurs et gardes-faune

Ce poste de la formation montre clairement la collaboration entre les chasseurs et les gardes-faune. Ce qui répond aux questions suivantes:

Où en est la coopération et quel est le rapport avec le chasseur? Quelles tensions peuvent exister entre l'agriculture, la sylviculture et la chasse? Que représente le garde-faune en mission?

Les deux ont pour objectif une chasse contemporaine et durable qui coexiste activement avec la faune locale en tant que partie intégrante de nos campagnes. Au cours de sa formation et de sa formation continue, le chasseur doit accorder autant d'importance à ses capacités de chasseur qu'à la protection des espèces et de leurs habitats.

Les candidats chasseurs apprennent à connaître aussi bien les interlocuteurs que le juste comportement avec les gardes-faune.

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- connaissent les interlocuteurs et savent comment et où trouver l'information,
- peuvent désigner et expliquer le travail des gardes-faune.

Sources

Gardes-faune;
Polycopié

THÈMES PRINCIPAUX

HYGIÈNE DE LA VENAISON

Motivation

L'obtention durable d'une viande de gibier saine et de grande qualité devrait être le but de chaque chasseur. Afin de garantir la qualité de ce produit naturel, toutes les étapes des bonnes pratiques de chasse et d'hygiène (sécurité alimentaire) doivent être respectées, du prélèvement jusqu'à la transformation de la venaison.

Le module Pratique de la chasse et la soirée thématique ont pour but de sensibiliser le chasseur aux points les plus importants sur la législation des denrées alimentaires, les altérations des organes (maladies du gibier) et l'hygiène de la venaison (chapitres 7 et 10 du Manuel « Chasser en Suisse »). Lors de l'examen du gibier, le chasseur compétent doit pouvoir différencier ce qui est « normal » de ce qui est « anormal » et réagir rapidement et correctement en cas de signes de maladies ou d'anomalies particulières indiquant que la viande pourrait mettre en danger les consommateurs dans certaines circonstances particulières (p. ex. en cas de signes de tuberculose).

Sommaire

Seul le gibier sain et répondant aux exigences légales peut être commercialisé. Le thème Hygiène de la venaison est traité spécifiquement en deux volets:

- Module Pratique de la chasse: Éviscération / hygiène de la venaison
- Cours théoriques / soirée thématique: Hygiène de la venaison et modifications des organes chez les ongulés sauvages

Contenu du cours

Hygiène de la venaison dans le Module sur la pratique de la chasse: Démonstration pratique

Intervenants: Gardes-faune du canton de Berne

- Types d'éviscération
- Moyens utilisés
- Évaluation du corps de l'animal et des organes
- Transport et réfrigération

Hygiène de la venaison – thème de la soirée thématique

Intervenants: Vétérinaires avec expérience de la chasse

- Introduction
- Pourquoi une hygiène de la venaison?
- Rôle et responsabilité des chasseurs
- Venaison et maturation de la viande
- Anatomie, point d'impact de la balle / grenaille
- Points à contrôler et facteurs d'influence sur la qualité de la venaison
- Document d'accompagnement du gibier du canton de Berne

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- connaissent les dispositions légales à remplir – savent remplir correctement un document d'accompagnement du gibier,
- acquièrent les connaissances nécessaires pour pouvoir se présenter comme personne compétente.

Sources

Jeu de transparents
PPT; Polycopié;
Brochure ASVC
« Hygiène de la
venaison et
modifications des
organes chez les
ongulés sauvages »

THÈMES PRINCIPAUX

AGRICULTURE, SYLVI- CULTURE, ÉCOLOGIE DE LA FAUNE SAUVAGE

Motivation

À l'échelle suisse comme à l'échelle mondiale, les espaces ouverts sont utilisés aujourd'hui pour la culture et la production de biens agricoles. De même, les surfaces boisées sont soumises à une utilisation intense et variée par l'homme. Par ailleurs, l'urbanisation et le mitage des habitats de la faune sauvage par l'homme continuent de progresser.

Par conséquent, le paysage est fortement marqué par la présence humaine. Si les animaux sauvages veulent survivre à long terme, ils doivent en permanence s'adapter à la transformation de leur habitat par l'homme.

Par contre, la société tend à perdre conscience de ces faits. Il est donc d'autant plus important que les chasseurs aient une connaissance approfondie des liens entre agriculture, sylviculture et écologie de la faune sauvage. Car en tant qu'intermédiaires, ils doivent pouvoir le transmettre plus tard.

Plus l'homme en sait sur les interactions, les besoins et le comportement des animaux sauvages, plus il les comprend et les apprécie. Les animaux sauvages doivent continuer à utiliser les paysages exploités et aménagés par l'homme, la cohabitation doit être maintenue et encouragée. En fin de compte tout le monde en profite : la valeur d'une cohabitation avec les animaux sauvages est sensiblement plus élevée que les coûts qui en résultent.

Sommaire

Les liens et les contextes concernant les intérêts d'utilisation (spatiaux, économiques, écologiques) par l'homme et la faune sauvage sont expliqués et traités à l'aide d'une sélection de thèmes et d'exemples suisses.

Contenu du cours

Agriculture, sylviculture, écologie de la faune sauvage – thème de la soirée thématique

Enseignant-e : intervenant-e ayant un solide lien personnel avec l'agriculture, la sylviculture et/ou l'écologie de la faune sauvage

Sélection de thèmes et d'exemples tirés des domaines suivants

- Écologie de la faune sauvage
- Gestion de la faune sauvage et des milieux naturels
- agriculture d'aujourd'hui
- Sylviculture d'aujourd'hui

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- approfondit et consolide des thèmes spécifiques faisant partie de l'enseignement ordinaire,
- connaît les interactions entre l'agriculture, la sylviculture et les animaux sauvages,
- connaît le contexte qui sous-tend la gestion des milieux naturels.

Sources

Jeu de transparents
PPT; Polycopié;

THÈMES PRINCIPAUX

TRADITIONS ET COU- TUMES DE LA CHASSE

Motivation

La chasse est une passion, un art qui exige autant de connaissances spécifiques que de savoir-faire. En outre, la chasse aujourd'hui signifie aussi la perpétuation d'une longue tradition bien ancrée de traitement respectueux de la faune sauvage.

Depuis toujours, les chasseurs déterminent et entretiennent leurs coutumes et traditions avant, pendant et après la chasse. Il s'agit d'habitudes et de comportements, parfois différents d'une région à l'autre, qui ont fait leurs preuves à la chasse (même s'ils semblent inhabituels pour les profanes).

Les coutumes de la chasse, p. ex. le langage des chasseurs, le code des brisées, les signaux de chasse, etc., sont soumises à l'évolution et à l'histoire ainsi qu'aux changements des exigences sociales actuelles. Aujourd'hui, les coutumes de chasse sont une éthique, une morale.

Les us et coutumes de la chasse sont pleins de vie et ne doivent en aucun cas être jugés vides de sens, ni jamais se figer!

Sommaire

Les coutumes et traditions de chasse sont un thème qui décrit la somme des comportements et habitudes transmis dans le monde de la chasse. Il ne faut pas les

confondre avec le code d'honneur qui n'en est qu'une partie.

Contenu du cours

Traditions et coutumes de la chasse – thème de la soirée thématique

Enseignant-e : intervenant-e ayant un solide lien personnel avec la tradition et les us et coutumes de la chasse

- Jargon des chasseurs
- Éthique de la chasse
- Respect de la faune sauvage
- Bienséance des chasseurs
- Obligations morales
- Recommandations comportementales pour les chasseuses et chasseurs bernois
- Ensembles de cors de chasse
- Chœurs de chasseurs
- Expositions des trophées et évaluation

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- connaît les recommandations comportementales et donc les obligations morales qui en découlent,
- connaît le respect et l'attention qu'il faut porter à la faune sauvage comme aux personnes qui chassent,
- connaît les us et coutumes non écrits de la chasse,
- sait faire le lien entre la tradition et le progrès,
- sait utiliser correctement l'éthique de la chasse à l'âge du tout numérique,
- approfondit et consolide des thèmes spécifiques faisant partie de l'enseignement ordinaire.

Sources

Jeu de transparents
PPT; Polycopié;

Pirsch

Motivation

Il est essentiel pour chaque chasseur et chaque chasseuse de vérifier en permanence ses aptitudes de tir et la fiabilité des armes utilisées. À cette fin, la Commission de tir de la Fédération des chasseurs bernois FCB organise deux fois par an les parcours de pirsch (chasse à l'approche) du Rouchgrat/Röthenbach i.E. et du Steingletscher/Susten pour le tir de chasse.

Les chasses à l'approche sont une partie de la préparation à la chasse, personnelle et optimale. Elles offrent aux chasseurs et aux candidats chasseurs la possibilité de vérifier et de conforter personnellement les aspects évoqués dans des conditions réelles sur terrain ouvert.

Sommaire

Parcours de tir de chasse axé sur la pratique en terrain ouvert.

Contenu

Parcours de tir de chasse axé sur la pratique en terrain ouvert.

Commission de tir FCB

- Tir à la carabine (balles) – parcours sur le terrain – sur cibles dynamiques et immobiles
- Option : tir au fusil (grenaille) – parcours de chasse spécial – sur cibles roulantes et/ou tir aux pigeons d'argile

Conditions d'admission des candidats chasseurs

- Avoir réussi le cours de base sécurité de la FCB
- La première visite se fait toujours et exclusivement sous la direction d'une personne responsable et sur invitation ou sur affectation
- Les visites suivantes sont autonomes mais impérativement en compagnie d'un chasseur ou d'une chasseuse

Objectif pédagogique

Les candidats chasseurs

- peut manier ses armes sur le terrain correctement et en toute sécurité,
- connaît les différentes positions de tir,
- connaît le maniement correct des différentes armes.

Sources

Formation de base au tir; Cours de base sécurité;
Tir de chasse

FORMATION PRATIQUE DANS LES SOCIÉTÉS DE CHASSE

Motivation

Avec la description que voici de la formation pratique des candidats chasseurs et candidates chasseuses par les sociétés de chasse dans les matières et aspects suivants :

- Protection de la faune sauvage
- Formation des chiens de chasse
- Tir de chasse
- Accompagnement de chasse

les responsables, instructeurs et chasseurs ainsi que les candidats chasseurs et candidates chasseuses disposent de directives uniformes et contraignantes concernant les contenus de la formation et les objectifs de formation pratique dans le canton de Berne.

La formation pratique est normalement accomplie par les candidats dans la société ou section de chasse où ils se sont inscrits comme membres. **Dans la formation pratique, les candidats chasseurs sont proactifs et ont la responsabilité d'aller chercher l'information.**

Si des parties essentielles de la formation ne sont pas enseignées selon les objectifs pédagogiques, les candidats ont la possibilité de les suivre/accomplir dans une autre société.

Les heures obligatoires doivent être effectuées dans le canton de Berne.

Les **prescriptions obligatoires concernant la formation pratique** sont décrites en détail dans les **Directives sur la formation des candidats chasseurs**. Elles comprennent les prescriptions minimales pour être admis à l'examen de chasse. Il est dans l'intérêt de tous les candidats de viser un engagement personnel plus élevé. Les heures obligatoires accomplies sont attestées dans le carnet de contrôle personnel.

La chasse est un métier !

La formation pratique, la mise en œuvre et l'approfondissement des connaissances théoriques ainsi que l'acquisition d'expériences propres font partie intégrante du concept global de la formation bernoise de chasse. Ce concept **prépare de manière pratique les futurs chasseurs et futures chasseuses à l'exercice de la chasse et à la protection de la faune.**

Matière pratique : protection de la faune sauvage

Objectifs pédagogiques généraux

Objectifs pédagogiques généraux Les candidats chasseurs

- ont un aperçu de toutes les activités de protection de la faune sauvage de leur région ;
- travaillent dans tous les domaines pratiques de la protection de la faune sauvage et acquièrent de l'expérience ;
- connaissent les activités habituelles de protection de la faune sauvage au cours des saisons ;
- (re)connaissent les interactions (naturelles) entre l'agriculture, la sylviculture et la chasse et entre la flore et la faune ;
- sont capables de planifier/organiser eux-mêmes des activités simples de protection de la faune sauvage.

Contenu de la formation

Les sociétés/sections, leurs responsables et instructeurs

- planifient (programme) et organisent les activités locales¹, p.ex.
 - Protection des biotopes : soins aux haies et aux lisières de forêt, entretien des clairières ou des prairies d'alpage (débroussaillage), conserver/valoriser/créer des biotopes/habitats naturels, renaturations, etc. ;
 - Sauvetage des faons : matériel et méthodes (dérangement olfactif, dérangement visuel, recherche à pied, caméras infrarouge, drones), récupération/sauvetage des jeunes animaux ;
 - Prévention des dégâts dus à la faune sauvage : matériel et méthodes (chimiques et mécaniques), démontage du matériel de protection, collaboration entre chasse et sylviculture/propriétaires de forêts ;
 - Prévention des accidents² : matériel et méthodes (avertisseurs sonores/optiques, signalisations, clôtures à gibier, ponts à faune, barrières odorantes), collaboration entre chasse et gardes-faune/responsables des routes et des voies ferrées ;
 - Pierres à sel : construire, entretenir et approvisionner les pierres à sel sur tronc ou sur souche ;
 - Affouragement de secours : acquisition et installation d'affouragement approprié (foin, feuillage/ ensilage, etc.), collaboration chasse/garde-faune/sylviculture lors de l'affouragement de secours ;
- s'assurent que les candidats chasseurs sont employés dans des activités de protection de la faune aussi nombreuses et diverses que possible ;
- transmettent la connaissance des espèces/essences d'arbres et arbustes selon le plan d'étude.

Prescriptions

Voir les directives actuelles sur la formation des candidats chasseurs.

Si les activités de protection de la faune sauvage sont accomplies dans une autre société/section de chasse, un accord préalable du responsable compétent pour cette formation est nécessaire.

¹Les activités de protection de la faune sauvage soumises à un minimum d'heures obligatoires doivent être proposées spécialement ou en collaboration avec d'autres sociétés/sec-tions.

²Si un territoire de société ne dispose ni de barrière odorante ni d'alarme, il faut proposer aux candidats chasseurs d'apprendre à connaître ces mesures dans un autre territoire de société.

Matière pratique : formation des chiens de chasse

Objectifs pédagogiques généraux

Les candidats chasseurs

- ont la possibilité d'observer les différentes races pendant l'apprentissage de l'obéissance, du rapport, de la traîne et du rapport en eau profonde ;
- possèdent les connaissances de base de l'éducation de différentes races de chiens pour le travail après le coup de feu ;
- connaissent dans les grandes lignes les atouts, le comportement et la nature des différentes races. Ils peuvent ainsi évaluer eux-mêmes quelles races pourraient éventuellement les intéresser.

Contenu de la formation

Les sociétés/sections, leurs responsables et instructeurs

- donnent aux candidats chasseurs la possibilité de participer activement et sous directives aux cours de formation des chiens de chasse (p.ex. traîne etc.) ;
- laissent les candidats chasseurs accompagner les conducteurs de chiens sur les pistes d'exercice ;
- emploient si possible les candidats chasseurs qui le souhaitent dans des fonctions intéressantes lors des épreuves pour chiens de chasse ;
- se chargent proactivement des candidats chasseurs, expliquent les différentes opérations sur le site de formation et répondent aux questions.

Prescriptions

Voir les directives actuelles sur la formation des candidats chasseurs.

La conduite de leurs propres chiens par les candidats chasseurs pendant la formation doit au préalable être autorisée par le responsable compétent pour les chiens de chasse.

Matière pratique : tir de chasse

Objectifs pédagogiques généraux

Les candidats chasseurs

- connaissent les consignes de sécurité et peuvent les appliquer de manière fiable avec une arme de chasse ;
- approfondissent leurs connaissances/facultés acquises pendant la formation de base au stand de tir de chasse ;
- exercent le maniement correct des armes et leur aptitude au tir sous le contrôle d'instructeurs appropriés
 - lors de tirs à balles dans différentes positions prédéfinies,
 - lors de tirs à la grenaille sur des cibles dynamiques ;
- peuvent estimer différentes distances pertinentes pour la chasse

Contenu de la formation

Les sociétés/sections, leurs responsables et instructeurs

- organisent les tirs de sociétés ;
- s'assurent que les candidats chasseurs peuvent s'entraîner et approfondir leurs connaissances et capacités dans toutes les disciplines du tir de chasse ;
- en leur qualité de spécialistes, accompagnent, soutiennent et confortent les candidats chasseurs dans les activités suivantes :
 - maniement sécurisé avec des armes de chasse,
 - tir à la carabine et tir au fusil dynamique,
 - estimation des distances.

Prescriptions

Voir les directives actuelles sur la formation des candidats chasseurs.

Matière pratique : accompagnement de chasse

Objectifs pédagogiques généraux

Les candidats chasseurs

- accompagnent toutes les sortes de chasse des chasseurs bernois ;
- ont une vue d'ensemble du métier de la chasse et du travail avec différentes races de chiens ;
- participent activement à la chasse (p.ex. comme traqueur) ;
- peuvent évaluer le comportement correct à adopter en fonction de la situation ;
- connaissent les différences entre chasse au grand gibier et chasse au petit gibier, chasse au chien courant et chasse à l'affût ;
- peuvent éviscérer et transporter le gibier correctement et mettre en pratique les règles d'hygiène de la venaison ;
- peuvent procéder correctement aux inscriptions dans la statistique de tir et le document d'accompagnement du gibier.

Contenu de la formation

Les sociétés/sections, leurs responsables et instructeurs

- permettent aux candidats chasseurs l'accompagnement dans les catégories de patentes A à E ;
- guident les candidats chasseurs dans le comportement cynégétique et l'éthique de la chasse ;
- introduisent les candidats chasseurs dans la pratique active de la chasse
 - sécurité à la chasse,
 - rattraper/détacher les chiens de chasse,
 - participer à la traque,
 - comportement avant et après le coup de feu,
 - remplir la statistique de la chasse,
 - éviscérer, transporter, hygiène de la venaison.

Prescriptions

Voir les directives actuelles sur la formation des candidats chasseurs.

